



20 92



Etat des lieux des populations nicheuses de quatre espèces patrimoniales des zones humides et du bocage sur le territoire du Parc naturel régional du Perche

Résultats des prospections 2006

Fabrice Gallien & Nicolas Lorenzini

**Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
Université de Caen**

**à la demande du
Parc naturel régional du Perche**

Avril 2007

Etude réalisée avec le concours financier de l'Etat (Diren Basse-Normandie, Natura 2000)

ENV. 830

Sommaire

I - Introduction	4
II – Zone d'étude	4
III - Méthode	4
III – Résultats	5
1/ Calendrier des prospections	5
2/ Résultats des prospections pour les espèces patrimoniales cibles	6
a/ Le vanneau huppé	6
➤ Statut de l'espèce	6
➤ Statut de protection	6
➤ Exigences écologiques	6
➤ Les données anciennes : analyse à partir des fichiers du GONm et d'Eure-et-Loir	6
Nature	7
➤ Effectif et localisation des contacts 2006	8
➤ Milieux exploités	10
➤ Analyse des résultats	10
b/ Le courlis cendré	11
➤ Statut de l'espèce	11
➤ Statut de protection	11
➤ Exigences écologiques	11
➤ Les données anciennes : analyse à partir des fichiers du GONm et d'Eure-et-Loir	11
Nature	11
➤ Effectif et localisation des contacts 2006	12
➤ Milieux exploités	16
➤ Analyse des résultats	16
c/ La huppe fasciée	17
➤ Statut de l'espèce	17
➤ Statut de protection	18
➤ Exigences écologiques	18
➤ Les données anciennes : analyse à partir des fichiers du GONm et d'Eure-et-Loir	18
Nature	18
➤ Effectif et localisation des contacts 2006	19
➤ Analyse des résultats	20
d/ La pie-grièche écorcheur	21
➤ Statut de l'espèce	21
➤ Statut de protection	21
➤ Exigences écologiques	21
➤ Les données anciennes : analyse à partir du fichier BSS du GONm	21
➤ Effectif et localisation des contacts 2006	22
➤ Milieux exploités	28
➤ Analyse des résultats	29
e/ Le traquet tairier (tairier des prés)	31
➤ Statut de l'espèce	31
➤ Statut de protection	31
➤ Exigences écologiques	31
➤ Les données anciennes : analyse à partir du fichier BSS du GONm	31
➤ Effectif et localisation des contacts 2006	32
➤ Analyse des résultats	32

no 5831

3/ Autres espèces patrimoniales contactées.....	33
a/ La cigogne noire	33
b/ le fuligule milouin	33
c/ Le fuligule morillon	33
d/ Le busard Saint-Martin	33
e/ Le torcol fourmilier.....	33
f/ L'alouette lulu.....	33
V – Mesures conservatoires	34
VI – Conclusion.....	35
Bibliographie.....	36

I - Introduction

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel inscrite à la charte du Parc naturel régional du Perche, la priorité a été donnée aux espèces d'intérêt patrimonial majeur, c'est-à-dire rares et menacées aux niveaux national et européen.

En 2006, le PNR du Perche a ainsi souhaité réaliser un état des lieux des populations de cinq espèces patrimoniales en bocage et dans les zones humides.

II – Zone d'étude

Les prospections ont été réalisées sur l'ensemble des communes du Parc naturel régional du Perche.

III - Méthode

Cinq espèces patrimoniales, dont la reproduction est apparue comme la plus probable sur le territoire du PNR, ont été recherchées : **le vanneau huppé, le courlis cendré, la huppe fasciée, la pie-grièche écorcheur et le traquet tarier (tarier des prés).**

Une première recherche cartographique, à partir des documents fournis par le PNR, a été effectuée afin de déterminer les zones potentiellement intéressantes à prospecter en priorité :

- les prairies humides pour les courlis cendrés, vanneaux huppés et tariers des prés ;
- les coteaux calcaires et les zones bocagères pour la pie-grièche écorcheur.

Une recherche des données anciennes du GONm et d'Eure-et-Loir Nature a également été faite de manière à orienter les prospections de terrain.

Sur le terrain, des stations d'écoute ont ensuite permis de repérer les secteurs sur lesquels les espèces patrimoniales recherchées étaient bien présentes. Des prospections complémentaires ont ensuite été réalisées afin de confirmer ou d'infirmer la reproduction des espèces contactées en première approche par la recherche d'indices probants de reproduction (transport de matériaux, transport de nourriture, nids, observation de juvéniles non volants...). Précisons que la recherche d'indices de reproduction certaine n'a pas été systématiquement réalisée afin de limiter au maximum le dérangement des oiseaux.

Parallèlement, le PNR a mené une campagne de presse appelant les habitants du Parc à lui transmettre leurs observations, notamment celles de huppe fasciée.

Enfin, afin de compléter les prospections de terrain et les appels dans la presse, une recherche a également été réalisée dans la base de données du Groupe Ornithologique Normand. Ainsi, dans les analyses suivantes, les observations antérieures à 2005 ont été extraites à partir des données ornaïses de cette base de données. Les données concernant l'Eure-et-Loir nous ont été aimablement fournies par Eure-et-Loir Nature et en particulier par EVA CHERAMY et MICHEL DOUBLET.

III – Résultats

1/ Calendrier des prospections

Les prospections ont été réalisées selon le tableau n°1.

Tableau n°1 : Date des prospections

Date	Commune prospectée
17/05/06	Marchainville, La Lande-sur-Eure, Neuilly-sur-Eure, Manou, La Madeleine-Bouvet, Bretoncelles, Dorceau, St-Germain-des-Grois, Boissy-Maugis, Longny-au-Perche.
18/05/06	Maletable, Bivilliers, Soligny-la-Trappe, La Chapelle-Montligeon, Courgeon, Le Pin-la-Garenne, St-Jouin-de-Blavou, Pervenchères, Bellavilliers, Courbon, Maison-Baugis, St Victor de reno, Monceaux-au-Perche.
19/05/06	Meaucé, Saint-Eliph, Montireau, St-Victor-de-Buthon, Frétigny, Marolles-les-Buis, Coudreceau, St-Denis-D'Authou, Thiron-Gardais, la gaudaine, Charbonnières, La Bazoches-Gouet, Chapelle-Guillaume, Soizé.
20/05/06	La Ferté-Vidame
22/05/06	Bretoncelles, Condé-sur-Huisne, Margon, Coudreceau, Saint-Pierre-la-Bruyère, Verrières, Bellou-sur-Huisne, Saint-Maurice-sur-Huisne, Courcerault.
23/05/06	Nogent-le-Routrou, La Rouge, Le Theil-sur-Huisne, Mâle, Saint-Hilaire-sur-Erre, Preaux-du-Perche, saint-Syr-La-Rosière, saint-Jean-de-la-Forêt, Colonard-Corubert.
29/05/06	Bizou, Monceaux-au-Perche, Boissy-Maugis, Feings, Tourouvre, Bubertré, Bivilliers, Saint-Mard-de-Reno, Mortagne-au-Perche, Parfondéval, Saint-Denis-Sur-Huisne, Reveillon, Loisail, Comblot, Courgeon, Courbon, La Chapelle-Montligeon.
30/05/06	Pervenchères, Montgaudry, Chemilli, Origny-le-Butin, Le-Gué-de-la-Chaine, Bellême, Colonard-Corubert, Saint-Maurice-sur-huisne.
31/05/06	Remalard, Bellou-sur-Huisne, Boissy-Maugis, Moutiers-au-Perche, La Lande-sur-Eure.
1/06/06	La Lande-sur-Eure, Neuilly-sur-Eure, Les Menus, Fontaine-Simon, Belhomert-Guéhouville, Saint-Maurice-Saint-Germain, saint-Victor-de-Buthon, Marolles-Les-Buis, Coudreceau, Brunelles, Champrand, Trizai-Coutretot, Vichères, Argenvilliers.
2/06/06	Saint-Victor-de-Reno, Maison-Baugis, Noce, Berd'Huis, Dancé, Verrières, Colonard-Corubert.
4/06/06	Preaux-du-Perche, La-Rouge, Le Theil-sur-Huisne, Mâle.
5/06/06	Saint-Victor-de-Reno, Maletable, Autheuil, Tourouvre, Bivilliers, Bubertré, Bresolles, Prépotin, Soligny-la-Trappe, Lignerolles, Champs.
6/06/06	Frétigny, Saint-Denis-d'Authou, Thiron-Gardais, La Croix-du-Perche, Argenvilliers, Beaumont-les-Autels, Béthonvilliers, Coudray-au-Perche, Souancé-au-Perche, Les Etilleux, Saint-Bomer, Authon-au-Perche, Soizé, Bazoches-Gouet, Cetton.
7/06/06	Moutiers-au-Perche, La Madeleine-bouvet, Meaucé, vaupillon, La Loupe, Saint-Eliph, Saint-Victor-de-Buthon, Coulonges-les-Sablons, Bretoncelles, Longny-au-Perche, Marchainvilles, La Lande-sur-Eure, Neuilly-sur-Eure.
8/06/06	La Rouge, L'Hermitière, Le Theil-Sur-Huisne, Saint-Germain-de-la-coudre, Gémages, Saint-Syr-la-Rosière, Sérigny, Bellême, Saint-Martin-du-vieux-Bellême, Vaunoise, Chemilli, Origny-le-Butin, Le Gué-de-la-Chaine.
9/06/06	Boissy-Maugis, Monceaux, Maison-Baugis, La Chapelle-Montligeon, Saint-Mard-de-Reno, Feings, Autheuil, Maletable.
12/06/06	La Ferté-Vidame, Senonches, Belhomert-Guéhouville, Saint-Maurice-Saint-Germain, La Loupe, Saint-Eliph, Montireau, Champrond-en-Gatine, Frétigny, Saint-Denis-d'Authou, Coudreceau, Margon, La-Lande-sur-Eure, Neuilly-sur-Eure, Manou, Moutiers-au-Perche.
13/06/06	Le-Gué-de-la-Chaine, La Perrière, Montgaudry, Pervenchères, Saint-Quentin-de-Blavou, Bellavilliers, Eperrais, Mauves-sur-Huisne, Corbon.
14/06/06	Colonard-Corubert, Saint-Jean-la-Forêt, Saint-Cyr-la-Rosière, Saint-Aubin-des-Grois, Noce, Préaux-du-Perche, La Rouge, Mâle, Souancé-au-Perche, Saint-Jean-Pierre-Fixte, Nogent-le-Routrou, Saint-Pierre-le-Bruyère, Condeau, Saint-Germain-des-Grois, Verrières.

2/ Résultats des prospections pour les espèces patrimoniales cibles

a/ Le vanneau huppé

➤ Statut de l'espèce

En Europe, la population nicheuse de vanneau huppé a été dernièrement estimée entre 2 185 967 et 11 454 357 (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997), dont 739 000 à 1 030 000 couples dans l'Union européenne (TUCKER, 1996).

En France, la population nicheuse, estimée entre 30 000 et 45 000 couples dans les années 1960 a diminué d'environ 50 % pour être comprise entre 17 400 et 20 300 en 1984 (DUBOIS & MAHEO, 1986). Même si cette espèce a connu ensuite des évolutions diverses selon les régions, l'estimation actuelle (DEUCEUNINCK & MAHEO, 1998) de 18 000 couples (1 à 2 % de celle de l'Union européenne) montre qu'elle a connu une légère régression par rapport au milieu des années 1980.

En Normandie, le vanneau huppé accuse une baisse, bien plus importante qu'au niveau national : entre 1981 et 1984, le nombre de couples y était compris entre 1 500 et 2 620 et en 1996, il n'était plus que de 790 à 1070 (DEBOUT & LANG, 1985, LECOCQ, 2000, fichier GONm).

Dans l'Orne, des 70 à 100 couples connus de 1981 à 1984, il n'en reste que 19 à 50 en 1996 (DEBOUT & LANG, *op.cit.*, LECOCQ, *op. cit.*).

Dans l'Eure-et-Loir, aucune estimation globale de la population n'est disponible, mais l'analyse des données laisse supposer que celle-ci est très faible (quelques couples) et très localisée (en vallée de la Conie notamment).

➤ Statut de protection

Le vanneau huppé est inscrit aux listes orange des nicheurs et des hivernants de France ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

➤ Exigences écologiques

Si, à l'origine, le vanneau huppé se reproduisait exclusivement dans les milieux humides ouverts, il se réfugie, depuis une vingtaine d'années, dans des milieux de substitution (labours, semis de printemps, friches industrielles ...). Son biotope de prédilection reste cependant la prairie naturelle pâturée présentant un degré d'humidité important. La strate herbacée ne devant pas dépasser 5 cm de hauteur lors du cantonnement (POIRE & AL in ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). La reproduction se déroule du mois d'avril au mois de juin. La femelle pond 4 œufs dont l'incubation dure environ 4 semaines. Les poussins sont nidifuges et sont élevés par les 2 parents pendant au moins 35 à 40 jours.

La charge en bétail a une importance sur le succès de reproduction : si elle est trop importante, elle a un effet négatif. En Picardie, il a cependant été observé qu'une pression de pâturage trop faible pouvait également avoir un effet néfaste pour le vanneau, les densités les plus élevées de couples nicheurs se trouvant dans les parcelles à charge moyenne de bétail (1 à 2 UGB/ha, TRIPLET & AL., 1997).

Onze années de suivi des oiseaux nicheurs à vaste répartition au sein du périmètre du PNR des marais du Cotentin et du Bessin, ont permis de définir de façon assez précise les communautés d'oiseaux nicheurs des deux principaux types de prairies humides qui se rencontrent dans le périmètre du PNR des marais du Cotentin et du Bessin : les prairies de fauche et les prairies pâturées. Ainsi, pour le vanneau huppé, quelle que soit l'année, les indices obtenus en prairies pâturées sont toujours supérieurs à ceux qui sont obtenus en prairies de fauche ; il y a un déclin pour les deux types de milieu. Il est remarquable de constater que les indices sur pâtures (milieu optimal) sont désormais nettement inférieurs à

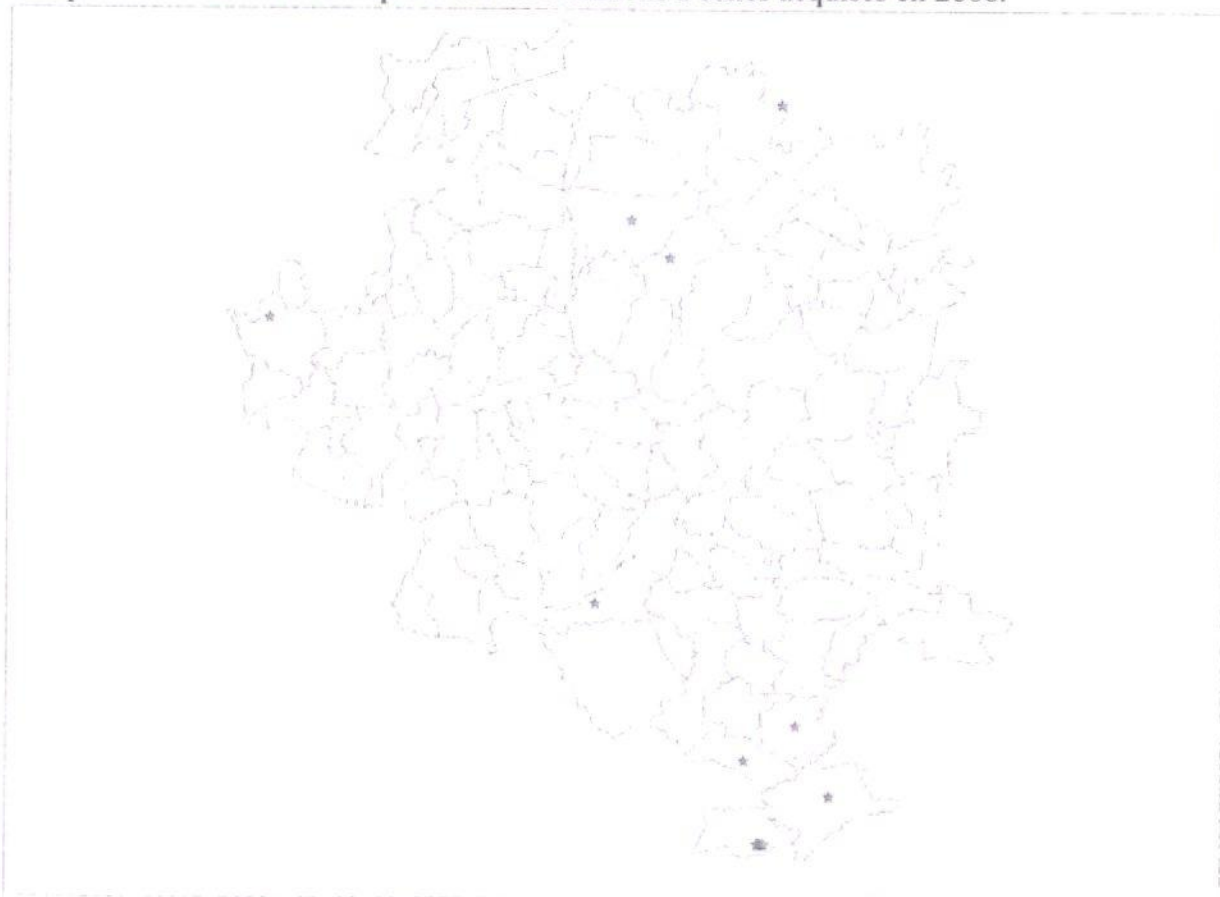
ceux obtenus sur le milieu le moins favorable (prairies de fauche) au début de l'étude, illustrant ainsi très nettement le déclin de l'espèce (DEBOUT, 2004).

➤ Les données anciennes : analyse à partir des fichiers du GONm et d'Eure-et-Loir Nature

En Normandie, nous disposons de 1378 données (dont 273 en période nuptiale) de vanneau huppé sur l'ensemble de département de l'Orne de 1972 à aujourd'hui. Parmi elles, 27, concernant toutes la période de reproduction, ont été réalisées sur le territoire du Parc naturel régional du Perche.

Dans l'Eure-et-Loir, 30 données d'oiseaux au statut de nicheur sont disponibles de 1961 à 2006. Cinq d'entre elles concernent trois communes du territoire du PNR.

Ces données nous permettent de localiser les secteurs sur lesquels cette espèce a historiquement niché et de comparer ces informations à celles acquises en 2006.



Carte n°1 : localisation des contacts anciens à l'échelle du PNR

Quantitativement, les résultats de l'étude des limicoles nicheurs de Normandie organisée par le GONm en 1995-1996 (LECOCQ, *op. cit.*) ont permis de donner une image de la population percheronne de vanneau huppé à une date donnée et en termes d'effectifs.

Ainsi, 11 à 22 couples ont été recensés sur le territoire du PNR en 1996 sur un total départemental de 19 à 50.

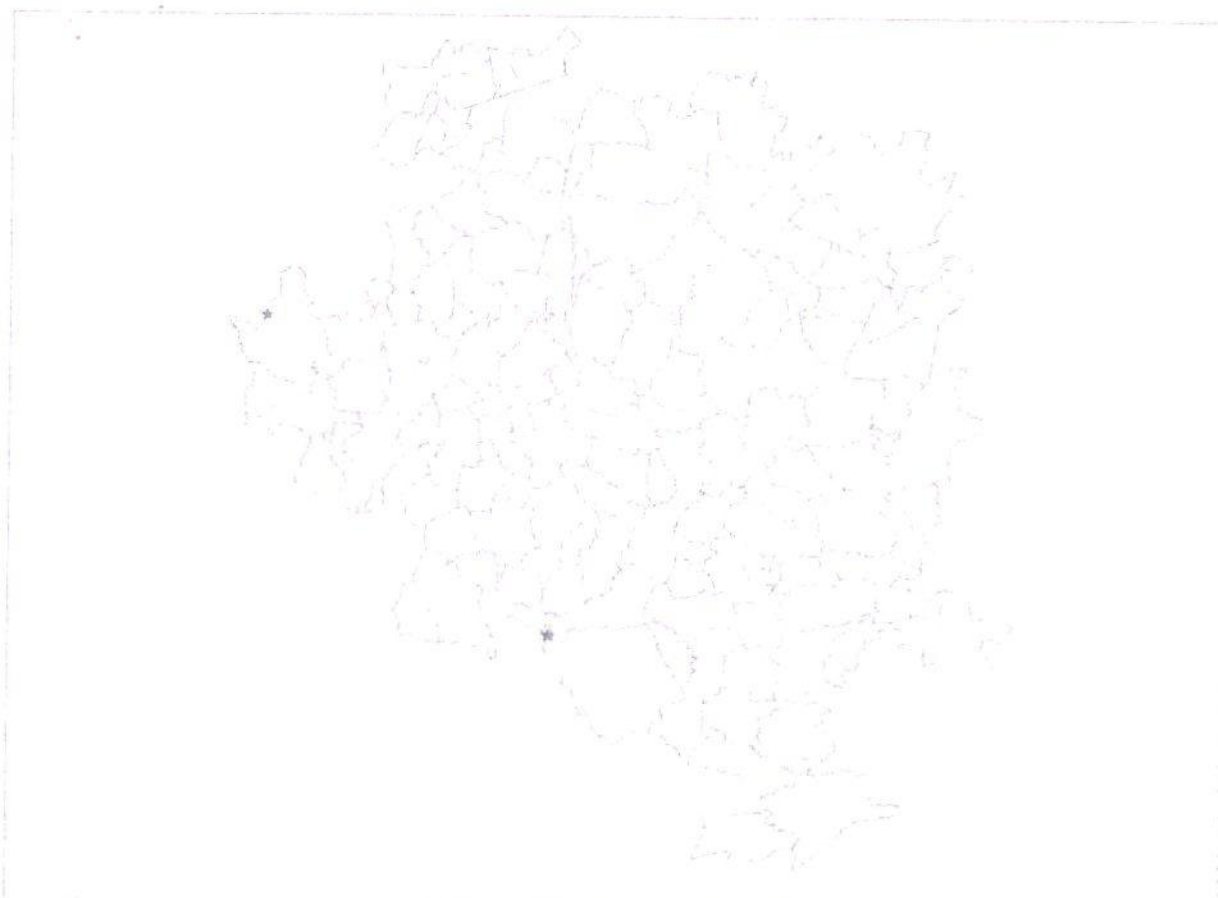
L'ensemble de ces couples ont été contactés sur 4 communes :

- Pervenchères : 6-8 couples au lieu-dit La Fossardière ;
- Bazouche-Gouet : 0-2 couples ;
- Chapelle-Guillaume : 0-5 couples ;
- Le Mage (associée dans le cadre de la nouvelle charte) : 1 couple.

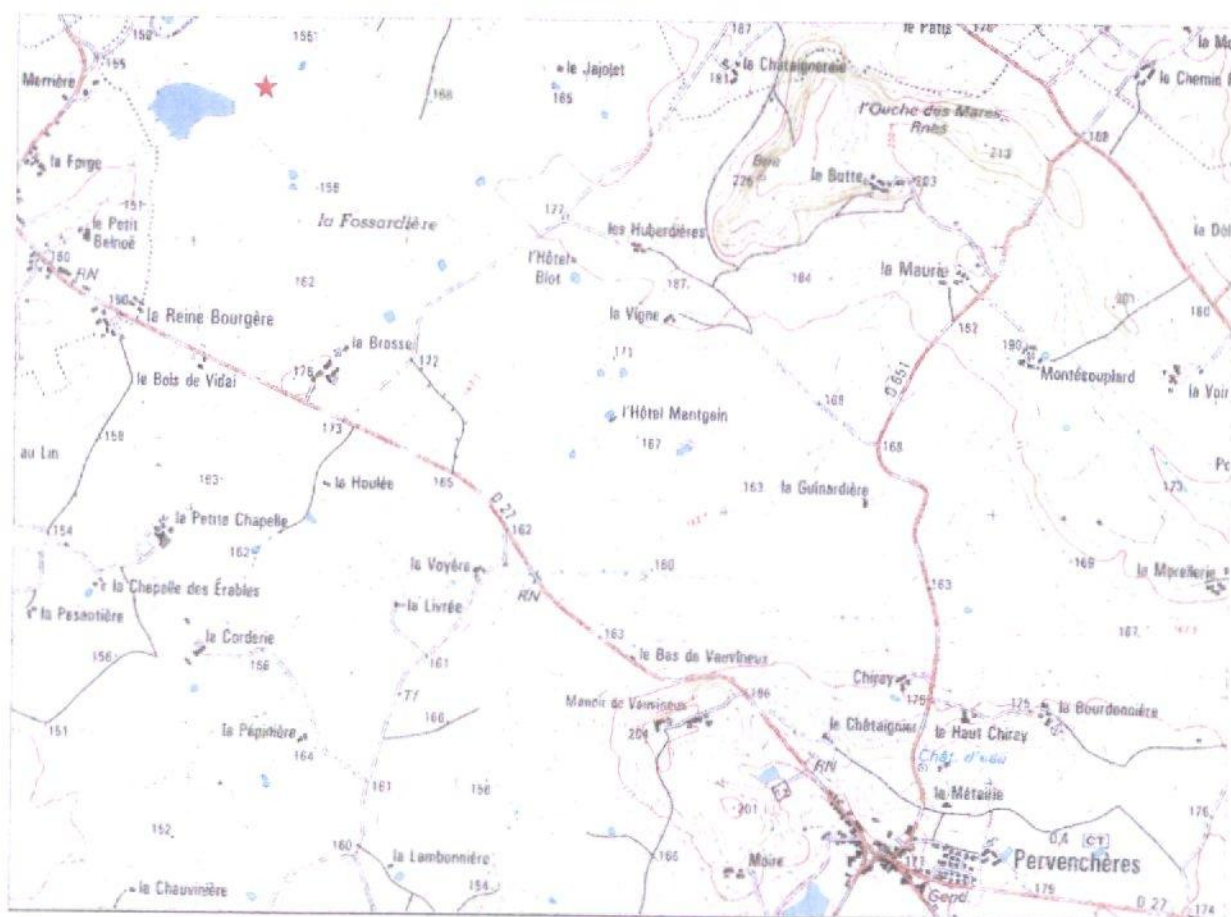
➤ Effectif et localisation des contacts 2006

Deux observations seulement de vanneau huppé ont pu être réalisées lors de la saison de reproduction 2006 :

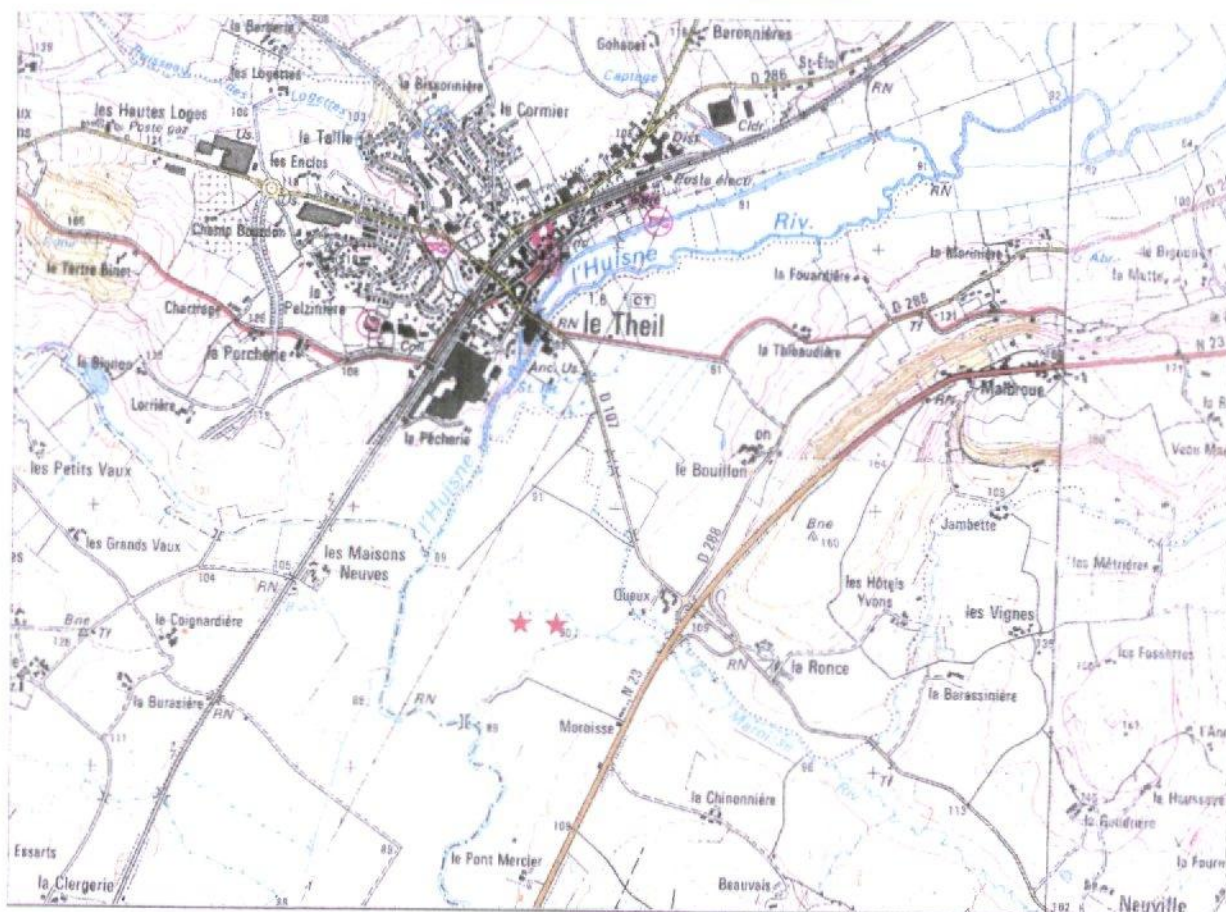
- Le 30 mai, un individu a été observé en vol sur la commune de **Pervenchères** au lieu dit La Fossardière. Cet oiseau ayant été contacté seul sans qu'aucun autre individu n'ait pu être observé, il nous est impossible de conclure quant à une possible nidification.
- Le 4 juin, quatre individus ont été observés criant et alarmant sur la commune du **Theil-sur-Husine**. Outre la date d'observation qui est un bon indice, l'observation d'oiseaux qui alarment permet de les considérer comme deux couples nicheurs probables.



Carte n°2 : localisation des contacts à l'échelle du PNR



Carte n°3 : localisation du contact à Pervenchères



Carte n°4 : localisation des contacts au Theil-sur-Huisne

➤ Milieux exploités

Site de Pervençhères :

Le site est situé dans un paysage de bocage fortement dégradé avec de larges plaines cultivées, quelques jachères, quelques prairies pâturées, quelques mégaphorbiaies proches d'un étang et avec peu de haies (composées pour l'essentiel d'aubépine, de prunellier, de noisetier, de ronce, et de quelques grand arbres tel que le chêne).

Site du Theil-sur-Husine :

Le site proprement dit est composé de petites prairies alluviales pâturées et limitées par quelques haies basses relativement fournies, parsemées de quelques aulnes et arbres têtards. Ces prairies sont entourées d'un côté par une zone industrielle et de l'autre par de larges parcelles cultivées délimitées par des haies.

➤ Analyse des résultats

Approche quantitative

Les résultats des prospections réalisées en 2006 nous permettent de proposer une estimation minimale de la population percheronne de vanneau huppé à **deux ou trois couples nicheurs probables**. Soit, par rapport aux populations de 1996, un effondrement de la population nicheuse connue.

De 1984 à 1996, la population normande de vanneau huppé a connu une diminution de 55 % de ses effectifs, celle du département de l'Orne ayant régressé de 60 %.

Même si nous ne disposons pas d'informations actualisées à l'échelle régionale pour 2006, nous savons cependant que les populations de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine ont progressé depuis 1999 pour atteindre en 2006 des effectifs similaires à ceux de 1996 (MOREL & DE SMET, 2006) et que les populations du PNR des marais du Cotentin et du Bessin sont en légère augmentation depuis au moins 6 ans malgré des disparités locales marquées avec, selon les cas, des effondrements ou des progressions de populations (DEBOUT, 2006).

Approche géographique

La répartition des vanneaux huppés nicheurs dans le Perche a été modifiée, puisque, des quatre communes de 1996, aucune n'a accueilli de vanneau huppé nicheur en 2006 et que la commune du Theil-sur-Huisne où deux couples se sont probablement reproduits ne figurait pas parmi les sites historiques de nidification de l'espèce.

Les deux couples ont été contactés dans des secteurs paysagers mixtes, où l'on trouve à la fois des milieux prairiaux et des parcelles cultivées, biotope privilégié par le vanneau huppé depuis quelques années délaissant ses milieux de reproductions traditionnels.

Lors de l'enquête de 1996, dans le Perche, les couples reproducteurs de vanneau huppé ont tous été contactés dans des milieux prairiaux. Nous manquons toutefois d'informations précises sur l'évolution des milieux depuis 1996 sur les communes concernées. Il nous est donc difficile d'apporter une explication à la disparition des vanneaux nicheurs du Perche.

Cependant, la présence de ces deux couples est encourageante car la population percheronne de vanneau huppé était considérée comme éteinte (GASTON MOREAU, comm.pers.).

b/ Le courlis cendré

➤ Statut de l'espèce

En Europe, les dernières estimations disponibles traduisent un déclin assez général de l'espèce et situent la population nicheuse actuelle autour de 200 000 à 230 000 couples (HAGEMEIJER & BLAIR, *op.cit.* ; ROSE & SCOTT, 1997).

En France, la population nicheuse est estimée à près de 2 000 couples selon la dernière enquête nationale sur les limicoles nicheurs de 1995-1996 (DEUCEUNINCK & MAHEO, *op. cit.*). Même si les populations françaises semblent globalement stables dans le temps, cette stabilité masque des évolutions diverses, avec des diminutions plus ou moins fortes dans certaines régions et des apparitions dans d'autres.

En Normandie, le courlis cendré accuse une baisse : de 1981 à 1984, le nombre de couples y était compris entre 130 et 185 et en 1996, il n'était plus que de 86 à 120 (DEBOUT & LANG, *op. cit.*, LECOCQ, *op. cit.*). Les départements de la Manche et de l'Orne abritent la quasi-totalité de la population nicheuse de la région.

Dans l'Orne, des 50 à 68 couples connus de 1981 à 1984, il n'en reste que 31 à 48 en 1996 répartis sur 26 communes (DEBOUT & LANG, *op. cit.*, LECOCQ, *op. cit.*).

Dans l'Eure-et-Loir, aucun couple nicheur n'est historiquement connu.

➤ Statut de protection

Le courlis cendré est inscrit à la liste orange des hivernants de France ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

➤ Exigences écologiques

Les habitats traditionnels du courlis cendré sont les landes humides ou non et les tourbières. En plaine, il a investi les espaces prairiaux, devenant l'hôte nicheur typique des prairies de fauches ou marécageuses, ainsi que les prairies inondables des vallées alluviales. Une végétation basse, autorisant une bonne visibilité, conditionne le choix des sites de reproduction. Les cas de nidification restent rares en milieux pâturés, friches et cultures. Enfin, dans les prairies amendées, la végétation dense se révèle impropre à l'élevage des jeunes.

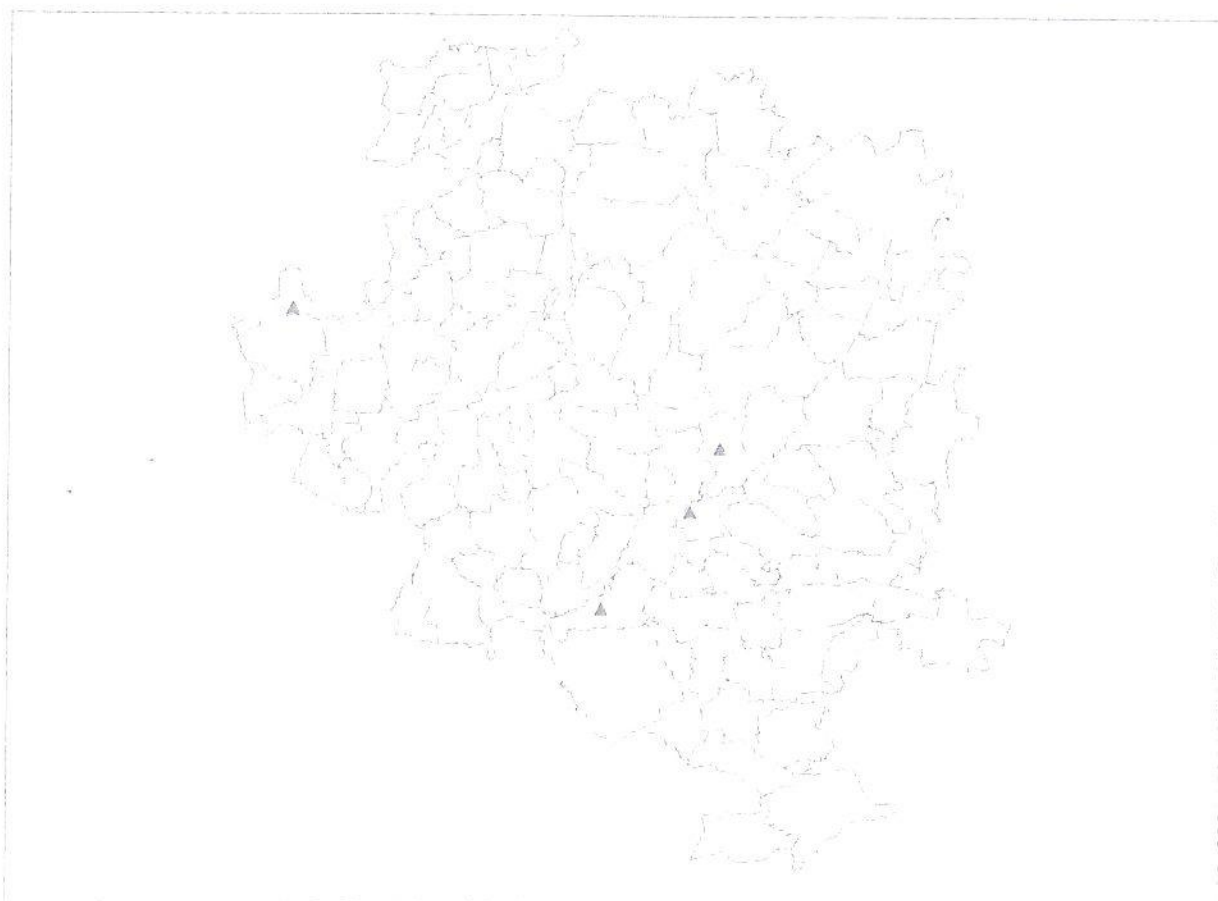
La femelle pond, en avril-mai, 3 à 5 œufs qu'elle couvera alternativement avec le mâle pendant 27 à 29 jours. Les poussins, nidifuges, se nourrissent seuls après quelques jours mais ne prendront leur envol qu'au bout de 32 à 38 jours.

Le suivi des oiseaux nicheurs au sein du périmètre du PNR des marais du Cotentin et du Bessin (DEBOUT, *op. cit.*) a révélé que la situation du courlis est complexe puisque selon les années, les indices sont parfois supérieurs en prairies pâturées et parfois en prairies de fauche ; globalement, alors que les indices progressent un peu en prairies de fauche, l'évolution globale sur pâtures n'a pas de tendances nettes. L'explication des évolutions n'est pas liée au facteur « fauche - pâture ».

➤ Les données anciennes : analyse à partir des fichiers du GONm et d'Eure-et-Loir Nature

Nous disposons de 606 données (dont 529 en période nuptiale) de courlis sur l'ensemble du département de l'Orne de 1972 à aujourd'hui.

Parmi elles, 12 ont été réalisées sur le territoire du **PNR du Perche**, et 8 seulement concernent la **période de reproduction**. Ces données nous permettent de localiser les secteurs sur lesquels cette espèce a historiquement niché et de comparer ces informations à celles acquises en 2006.



Carte n°5 : localisation des contacts anciens à l'échelle du PNR

Quantitativement, l'enquête sur les limicoles nicheurs de Normandie de 1995-1996 (LECOCQ, *op. cit.*), a permis de proposer une estimation de la population de courlis cendré sur le territoire du PNR du Perche.

Ainsi, **4 à 6 couples ont été recensés sur le territoire du PNR** en 1996 sur un total départemental de 31 à 48.

Ces couples ont été contactés sur 2 communes :

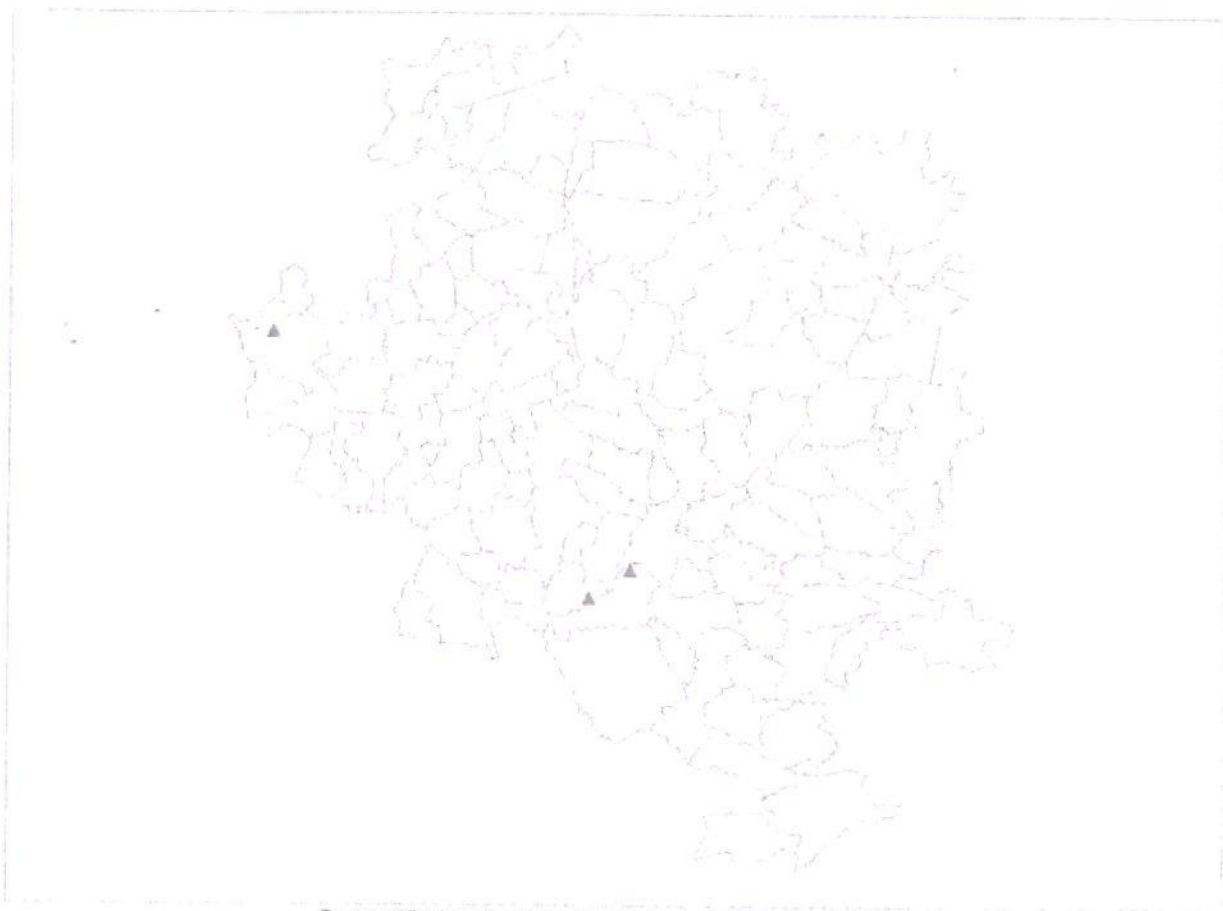
- Saint-Quentin-de-Blavou (associée dans le cadre de la nouvelle charte) : 2 à 3 couples ;
- Mâle : 2 à 3 couples ;

➤ Effectif et localisation des contacts 2006

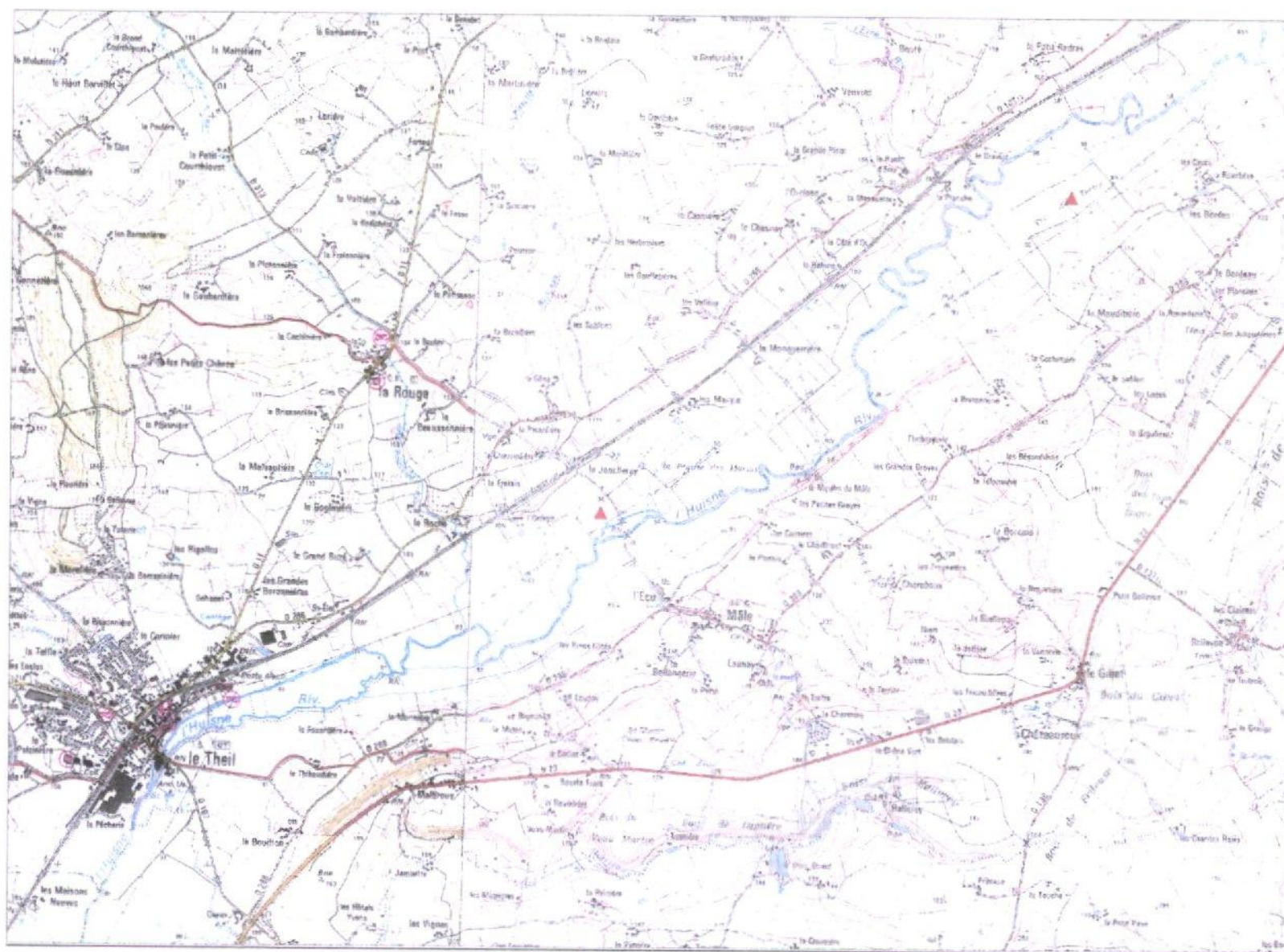
Trois observations seulement de courlis cendré ont été réalisées lors de la saison de reproduction 2006 :

- Le 23 mai, deux individus ont été observés sur la commune de **La Rouge**, au lieu dit « Le Joncheray », posés dans une prairie. L'un d'eux criant et alarmant de manière insistante, cette observation peut être interprétée comme un indice de reproduction probable. Mais, aucun indice certain de reproduction n'a pu être noté.
- Le 4 juin, un oiseau est observé chantant et houspillant une buse sur la commune de **Mâle**, au lieu-dit « Les Bordes ». Là encore, cette observation nous a permis de considérer la présence d'un couple nicheur probable.
- Le 13 juin, deux oiseaux ont été contactés sur la commune de **Pervenchères** au lieu dit « La Brosse » alors qu'ils se nourrissaient dans des prairies pâturées. Cette observation complète les contacts avec un oiseau qui a été entendu chanter à quelques reprises ce printemps, sur la même commune mais au lieu

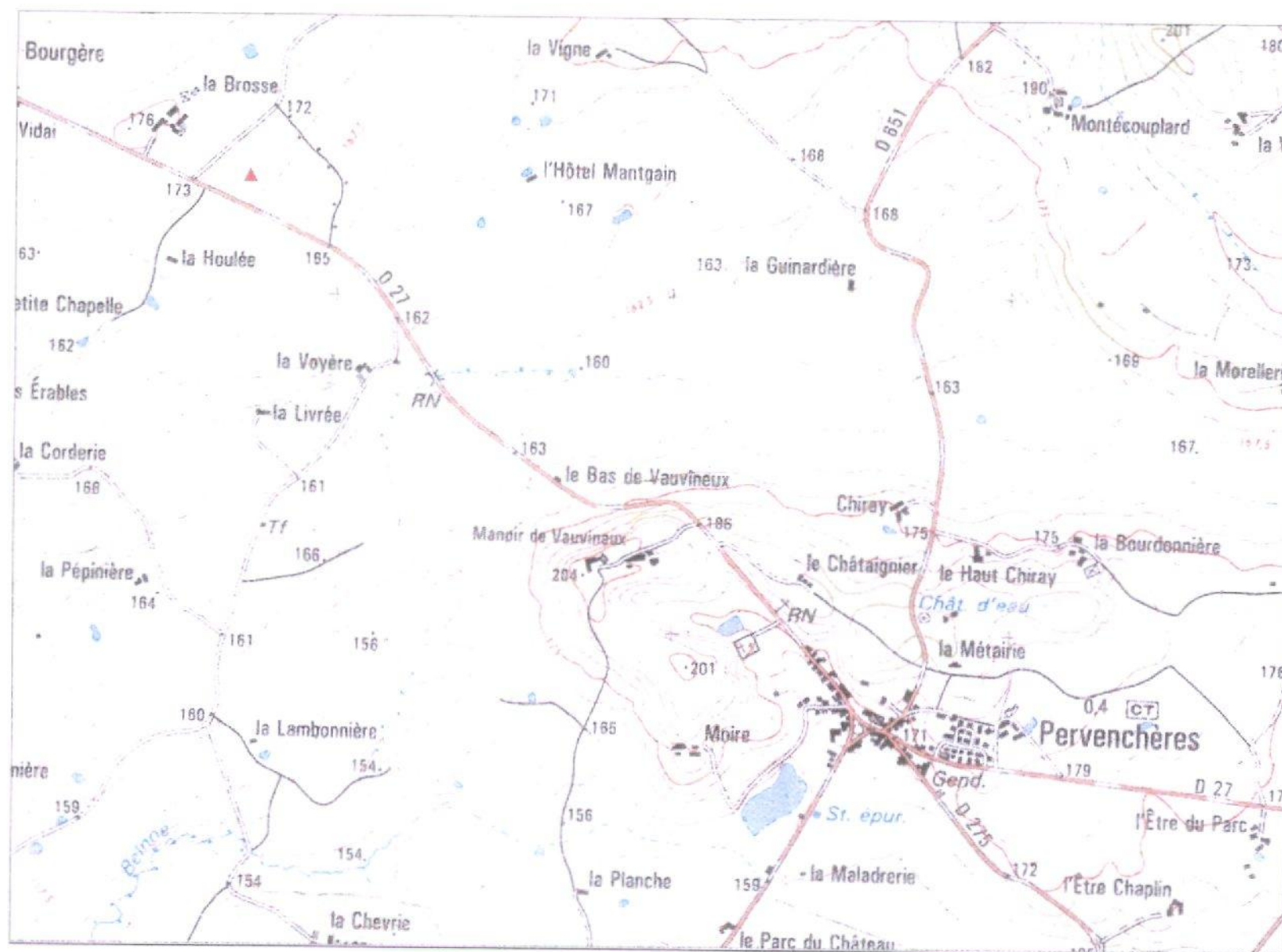
dit « La Lanbonnière » (PNR du Perche, comm. pers.). Aucun indice de reproduction certaine n'ayant pu être noté, nous considérons la présence d'un couple nicheur probable à Pervenchères.



Carte n°6 : localisation des contacts à l'échelle du PNR



Carte n°7 : localisation du contact dans la vallée de l'Huisne



Carte n°8 : localisation du contact à Pervenchères

➤ Milieux exploités

Pervenchères :

Les sites où ont été contactés les oiseaux sont constitués de prairies humides pâturées et possèdent un réseau dense de haies fournies composées de noisetier, frêne, ronces, aubépine, prunellier.

La Rouge :

Le site probable de reproduction est constitué de larges prairies alluviales pâturées avec quelques haies relictuelles relativement fournies et quelques arbres têtards.

Mâle :

Il s'agit là de grandes prairies alluviales pâturées avec un réseau peu dense de haies moyennement fournies et composées de saules, prunelliers et ronces avec quelques arbres têtards ici et là.

➤ Analyse des résultats

Approche quantitative

Les résultats des prospections réalisées en 2006 nous permettent de proposer une estimation minimale de la population percheronne de courlis cendré à **trois couples nicheurs probables**. Soit, par rapport aux populations de 1996, une baisse de la moitié de la population nicheuse connue.

De 1984 à 1996, la population normande de courlis cendré a connu une diminution de 35 % de ses effectifs, celle du département de l'Orne ayant régressé dans les mêmes proportions.

Même si nous ne disposons pas d'informations actualisées à l'échelle régionale, nous savons cependant que, contrairement à la population percheronne, les populations du PNR des marais du Cotentin et du Bessin ont connu une nette augmentation dans les 6 dernières années (DEBOUT, CHARTIER & PURENNE, *op. cit.*).

Approche géographique

Des deux communes de 1996, seule la commune de Mâle a de nouveau accueilli des courlis reproducteurs en 2006.

La commune de **Saint-Quentin-de-Blavou** a perdu ses couples reproducteurs de courlis au profit des communes de **La Rouge** et **Pervenchères** qui ont chacune accueilli un couple probablement nicheur.

Nous remarquons que les contacts avec les oiseaux ont tous été réalisés dans des secteurs composés essentiellement de **prairies humides pâturées** avec un réseau plus ou moins dense de haies, milieu considéré jusqu'alors comme rarement exploités par le courlis cendré.

Lors de l'enquête de 1996, dans le Perche, les couples reproducteurs de courlis cendré ont essentiellement été contactés dans des prés humides, milieu également apprécié par les oiseaux en 2006. Nous manquons toutefois d'informations précises sur l'évolution des milieux depuis 1996 sur les communes qui ont vu la disparition de leur population nicheuse. Il nous est donc difficile d'apporter une explication à la disparition des courlis nicheurs du Perche.

c/ La huppe fasciée

➤ Statut de l'espèce

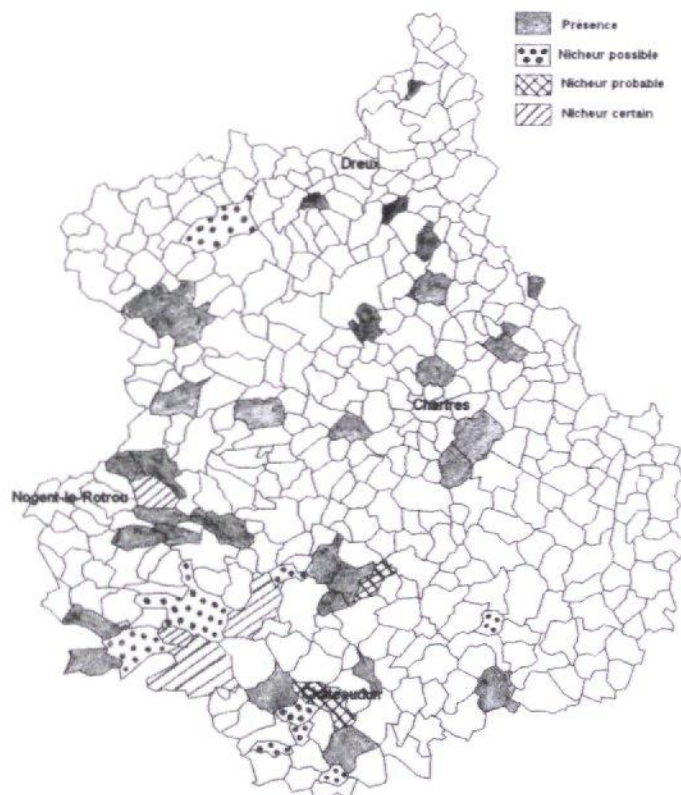
En Europe, les dernières estimations situent la population nicheuse actuelle autour de 670 000 à 920 000 couples (HAGEMEIJER & BLAIR, *op.cit.*). Bien que soumises à de fortes variations périodiques, un déclin des populations a été rapporté dans la plupart des pays de l'ouest.

En France, la population nicheuse a été estimée entre 10 000 et 100 000 (YEATMAN, 1976). Même si les populations françaises semblent globalement stables dans le temps, cette stabilité masque des évolutions diverses, avec des diminutions plus ou moins fortes dans certaines régions et des apparitions dans d'autres.

En Normandie, la population de huppe fasciée a été estimée en 1992 entre 50 et 100 couples (LORET & CHARTIER in GONM, 1989). Trente neuf cartes au 1/50000^{ème} étaient alors indicées « nicheur probable ou certain ».

Dans l'Orne, aucune estimation des populations n'est disponible. Cependant, dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie (GONM, *op. cit.*) six cartes au 1/50000^{ème} correspondant au territoire du PNR du Perche présentaient des indices de reproduction certaine (trois cartes) ou probable (trois cartes). MOREAU (in COLLETTE, J. & DEBOUT, G., 1999) considère toutefois la huppe comme « un nicheur rare mais toujours représenté par un ou deux couples » dans le Perche.

Dans l'Eure-et-Loir, aucune estimation globale de la population n'est disponible. La carte ci-après montre toutefois que l'espèce est présente en bordure immédiate du PNR. Les indices de reproduction sont principalement situés au sud du département.



Carte n°9 : Répartition de la huppe fasciée dans l'Eure-et-Loir toutes données confondues (Source Eure-et-Loir Nature)

➤ Statut de protection

La huppe fasciée est inscrit à la liste orange des nicheurs de France ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

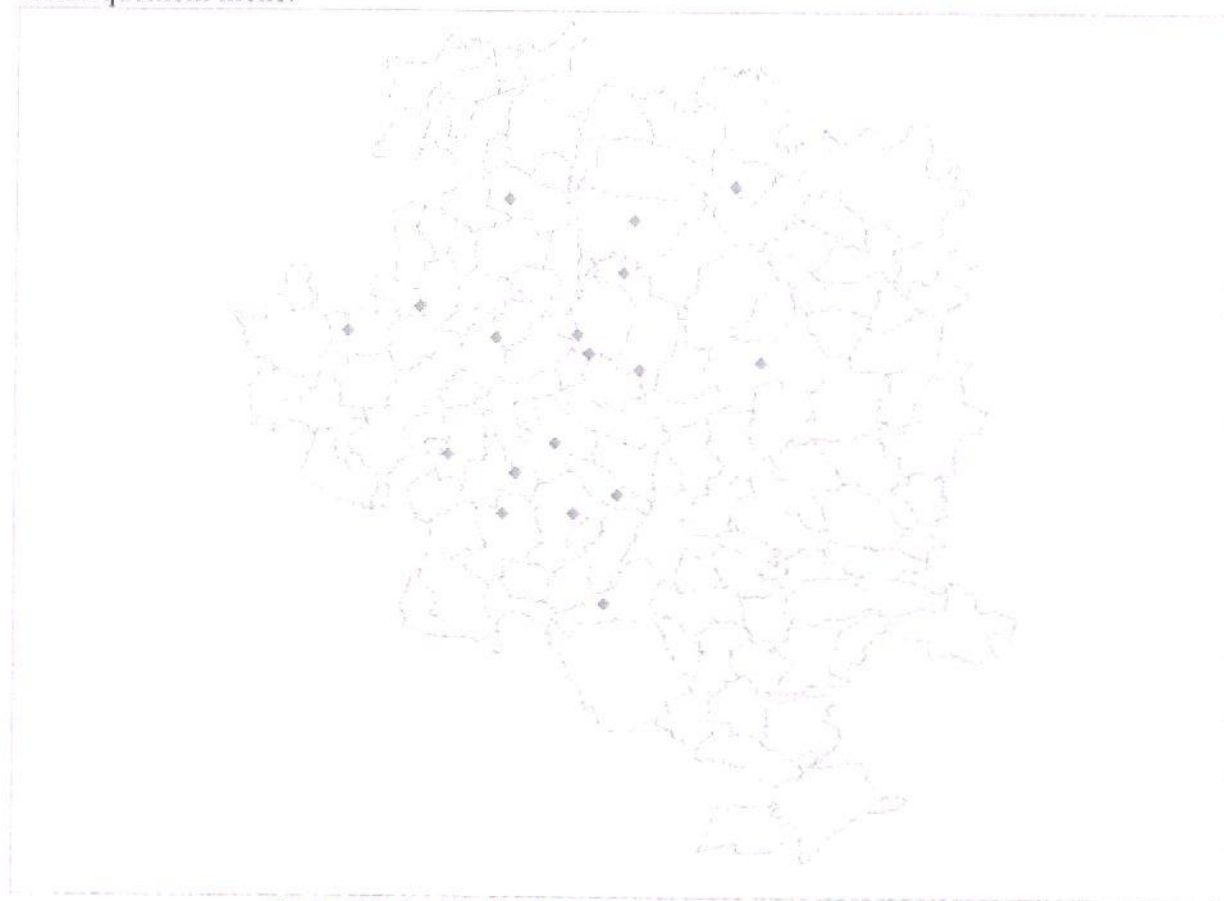
➤ Exigences écologiques

La huppe fasciée fréquente les milieux ouverts à semi-ouverts, chauds et secs. Recherchant sa nourriture au sol, elle a besoin de végétation rase ou lacunaire mais aussi de perchoirs pour chanter et de cavités pour installer son nid. On la rencontre dans les zones péri-urbaines, les plaines cultivées dotées de haies, les vieux vergers, le bocage... La ponte des 5 à 7 œufs a lieu d'avril à juin avec une incubation de 18 jours environ par la femelle seule ravitaillée par le mâle. Les poussins s'envolent 3 ou 4 semaines plus tard.

➤ Les données anciennes : analyse à partir des fichiers du GONm et d'Eure-et-Loir Nature

Nous disposons ainsi de 181 données sur l'ensemble de département de l'Orne de 1972 à aujourd'hui et de 51 données dans l'Eure-et-Loir, de 1981 à aujourd'hui.

Quarante neuf données (dont 44 normandes) concernent le territoire du Parc naturel régional du Perche et nous permettent de localiser les secteurs sur lesquels cette espèce a historiquement niché.



Carte n°10 : localisation des contacts anciens à l'échelle du PNR

Quantitativement, nous ne disposons d'aucun résultat d'enquête permettant d'appréhender la population normande de huppe fasciée dans sa globalité.

Cependant, l'analyse des données du fichier nous apporte quelques informations, toutefois lacunaires, sur la population percheronne :

Tableau n°2 : Bilan des données de reproduction de huppe fasciée extraites du fichier du GONm sur le territoire du PNR du Perche

Année	Population nicheuse connue dans l'Orne	Population nicheuse connue dans l'Eure-et-Loir
1974	1	-
1975	1	-
1976	2	-
1977	2	-
1983	3	-
1984	1	-
1985	2	1
1992	1	-
1993	-	1
2000	2	-
2005	2	-

De 1974 à 2005, nous disposons de données de nidification certaines sur 11 années, la plupart avant la fin des années 1980. Depuis, des preuves de reproduction n'ont pu être rapportés que lors de quatre années : 1992, 1993, 2000 et 2005 avec une population maximale oscillant entre 1 et 3 couples. Outre les données de reproduction, nous disposons d'observations régulières de huppe fasciée en migration postnuptiale, pour l'essentiel au mois d'août.

➤ Effectif et localisation des contacts 2006

Les seules données de huppe fasciée en 2006 dont nous disposons sont le résultat de la campagne réalisée par l'équipe du PNR appelant les habitants du Parc à transmettre leurs observations.

Tableau n°3 : Bilan des données de huppe fasciée reçues au PNR du Perche en 2006

Nom de l'observateur	Espèce	Date du contact	Commune	Lieu-dit
M. PITWON	Huppe Fasciée	19/04/06	Marchainville	Libraderie
M. ESNAULT	Huppe Fasciée	24/04/06	Brunelles	Les Bordes
M. PAULY	Huppe fasciée	Mai-06	Nocé	Courboyer
Mme KONING	Huppé fasciée	Mai-06	Boissy-Maugis	Le Bourg
M POUPARD	Huppé fasciée	6/06/06	Boissy-Maugis	-
M. CORMIER	Huppe fasciée	7/06/06	Boissy-Maugis	Le Bourg aire de loisir
M. HUBERT	Huppe fasciée	14/07/06	Nocé	La ferme neuve

Les données ne font état que d'observations ponctuelles. Aucune n'évoque un quelconque indice de reproduction, ce qui laisse à penser que les oiseaux contactés n'étaient que des migrateurs, même si les dates d'observations laissent entrevoir la possibilité que l'un d'entre eux puisse être un nicheur.

➤ Analyse des résultats

Approche quantitative

Depuis la fin des années 1980, la population percheronne s'est maintenue à un niveau très bas. En l'absence d'indice de reproduction tangible, nous devons considérer qu'à notre connaissance, **aucune huppe fasciée** ne s'est reproduite de façon certaine ou probable en 2006 sur le territoire du PNR du Perche. Cependant, des oiseaux peuvent se manifester et se reproduire au mois de juin, c'est à dire à une période où nous n'avons pas mené de prospections systématiques.

Approche géographique

Même si nous ne disposons pas d'informations quantitatives actualisées à l'échelle régionale, les dernières données qualitatives en notre possession concernant la répartition de l'espèce semblent indiquer une certaine régression tant au niveau régional (27 cartes indicées en 2005 contre 39 en 1992) qu'au niveau du PNR du Perche (2 cartes indicées en 2005 contre 6 en 1992).

d/ La pie-grièche écorcheur

➤ Statut de l'espèce

En Europe, les estimations situent la population nicheuse européenne entre 2 760 000 et 5 200 000 couples (LEFRANC in ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). On note une forte tendance générale à la régression observée dans pratiquement toute l'Europe et appuyée par la probable disparition de l'espèce de Grande Bretagne (TUCKER & HEATH, 1994).

En France, la dernière enquête nationale a permis d'estimer la population nicheuse de pie-grièche écorcheur entre 160 000 et 360 000 (LEFRANC, 1999). Les résultats de cette même enquête suggèrent des augmentations de populations locales, sensibles dans plusieurs régions et des diminutions dans d'autres, notamment en limite d'aire de répartition.

En Normandie, l'enquête menée par le GONm en 1999 a permis d'évaluer la population de pie-grièche écorcheur à 160 à 225 couples (DEFLANDRE, 2000). Par rapport à l'enquête menée en 1994, on note certaine stabilité de la population régionale.

Dans l'Orne, la population de pie-grièche écorcheur a, pour sa part et sur la même période, connu une augmentation passant de 12-20 à 23 couples (DEFLANDRE, *op. cit.*).

Dans l'Eure-et-Loir, bien que les données d'Eure-et-Loir Nature montrent que l'espèce est connue nicheuse dans le département, aucune estimation globale de la population n'a pu nous être fournie.

➤ Statut de protection

La pie-grièche écorcheur est inscrite à l'annexe 1 de la Directive Européenne « oiseaux » n° 79/409/CEE, à la liste orange des nicheurs de France ainsi qu'à la liste rouge des nicheurs de Normandie.

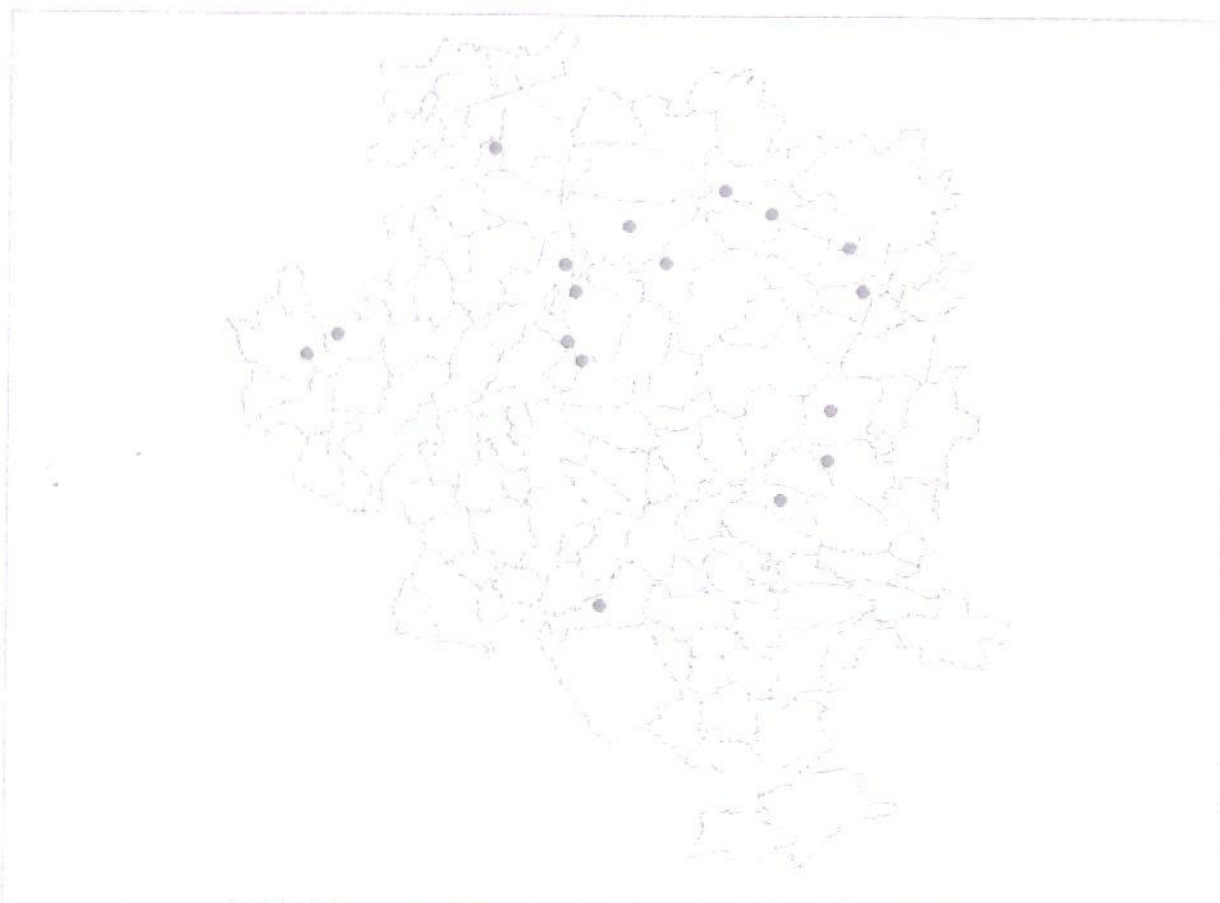
➤ Exigences écologiques

Nécessitant un territoire relativement petit, son habitat se caractérise toujours par la présence de buissons plutôt bas, notamment de buissons épineux (aubépine *Crataegus sp.*, prunelliers *Prunus spinosus*, ronce *rubus sp.*). On rencontre également l'espèce dans des vergers. Les terrains de chasse sont avant tout des zones de friches ou de prairies, de pâture et des clairières forestières riches en perchoirs de 2m de hauteur environ lui servant de poste d'affût. Dans le département de la Manche, CHABOT (1996) précisait que le milieu type fréquenté par la pie-grièche écorcheur est assez ouvert avec toujours au moins 2 des 3 éléments suivants : aubépines, ronce et fil barbelés, la situation typique des sites de reproduction se situant à la limite entre le bocage et le marais avec des haies peu hautes et des prairies permanentes irrégulièrement pâturées. La femelle pond ses 4 à 6 œufs en mai et les incube pendant quatorze à seize jours, puis les parents nourrissent les petits durant la même période, tant qu'ils sont au nid. Ils s'en occupent ensuite encore trois semaines, alors qu'ils sont déjà capables de voler.

➤ Les données anciennes : analyse à partir du fichier BSS du GONm

Nous disposons de 142 données sur l'ensemble du département de l'Orne de 1975 à 2005. Quarante-deux d'entre elles ont été réalisées sur le territoire du Parc naturel régional du Perche et nous permettent de localiser les secteurs (12 communes) sur lesquels cette espèce a historiquement niché et de comparer ces informations à celles acquises en 2006.

Dans l'Eure-et-Loir, 15 données d'oiseaux au statut de nicheur sont disponibles de 2000 à 2005. Six (2 en 2002 et 4 en 2003) concernent le territoire du PNR pour un total de quatre communes citées.



Carte n°11 : localisation des contacts anciens à l'échelle du PNR

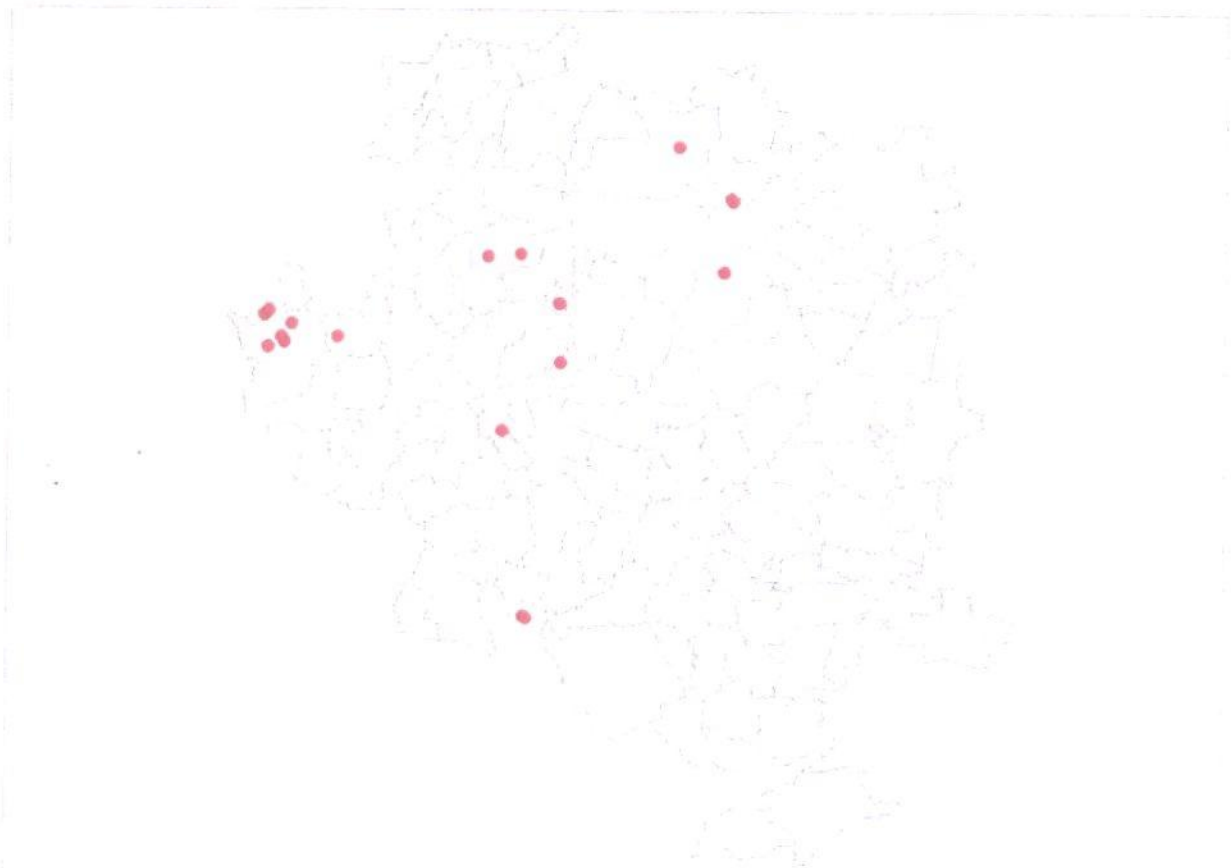
Quantitativement, les données d'Eure-et-Loir donnent 2 couples nicheurs certains en 2002 et 3 en 2003.

L'enquête sur les pies-grièches nicheuses de Normandie, organisée par le GONm en 1999 (DEFLANDRE, *op. cit.*), a aussi permis d'estimer la population sur le territoire du PNR du Perche. Ainsi, 2 couples nicheurs certains ont été contactés à Bivilliers et Pervenchères sur un total départemental de 23.

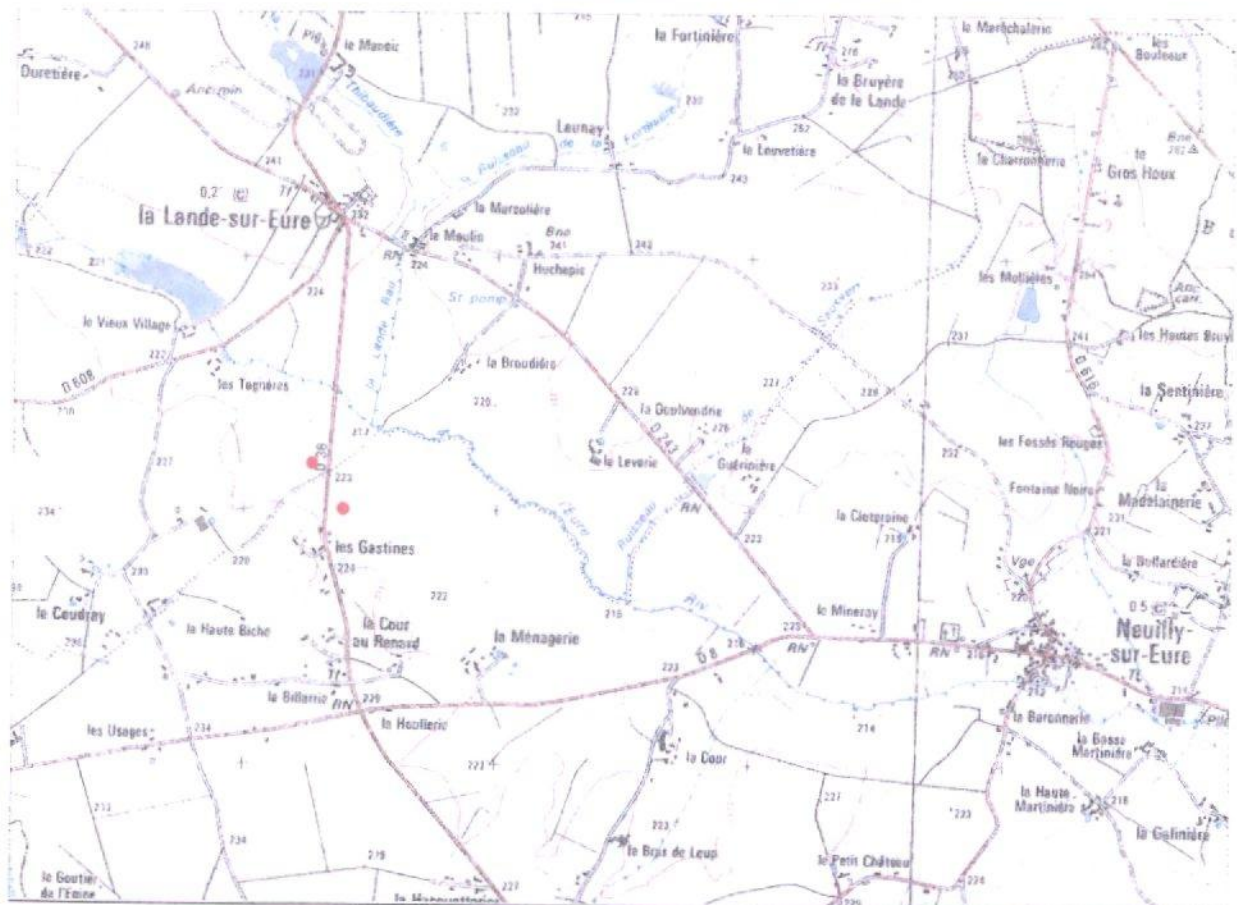
➤ Effectif et localisation des contacts 2006

Dix-neuf couples de pie-grièche écorcheur ont été contactés lors de la saison de reproduction 2006 :

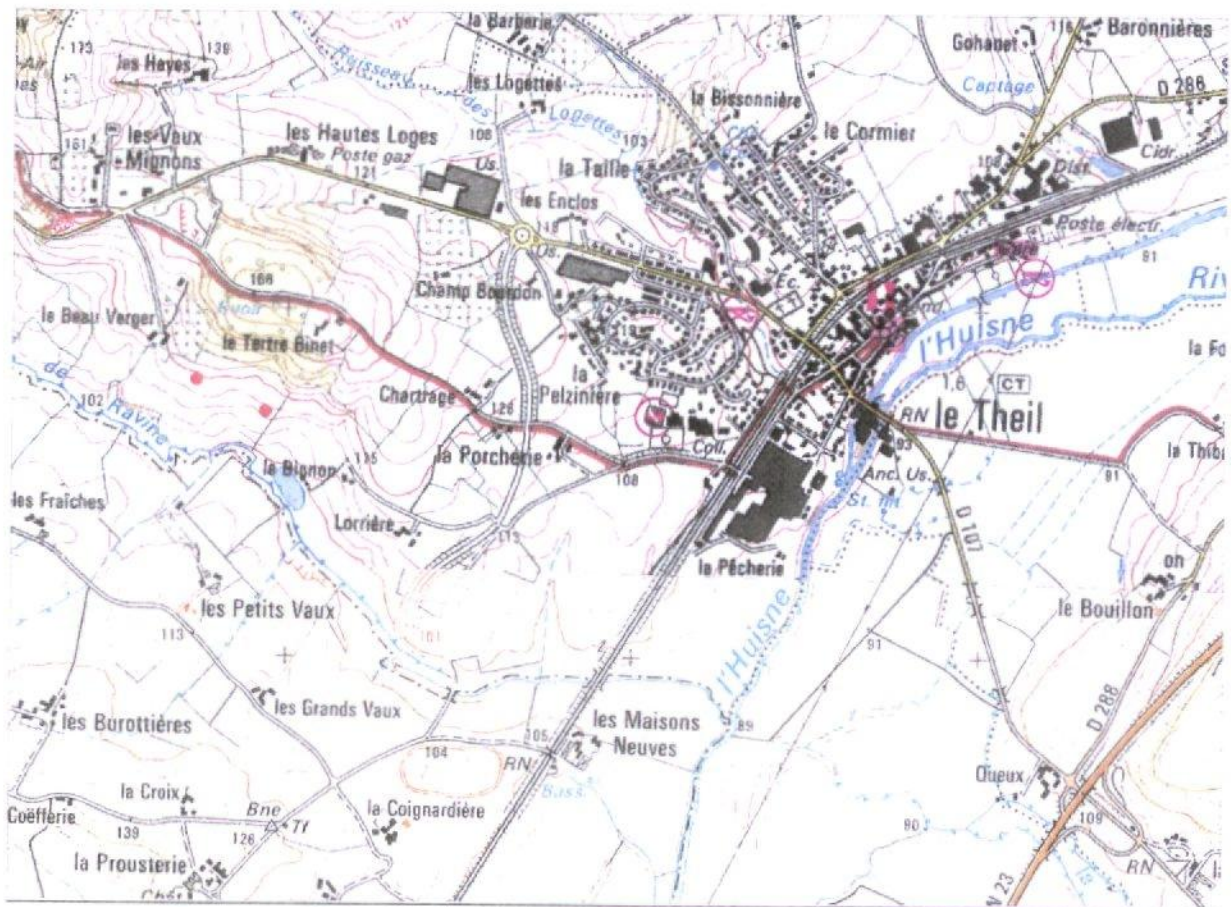
- 1 couple à Marchainville ;
- 1 couple à La Lande-sur-Eure ;
- 1 couple à Neuilly-sur-Eure ;
- 1 couple à Moutiers au Perche ;
- 1 couple à Saint-Maurice-sur-Huisne ;
- 1 couple à Saint-Victor-de-Réno ;
- 2 couples à Saint-Mard-de-Réno ;
- 1 couple à Saint-Jouin-de-Blavou ;
- 7 couples à Pervenchères ;
- 2 couples à Le Theil-sur-Huisne ;
- 1 couple à Saint-Jean-de-la-Forêt.



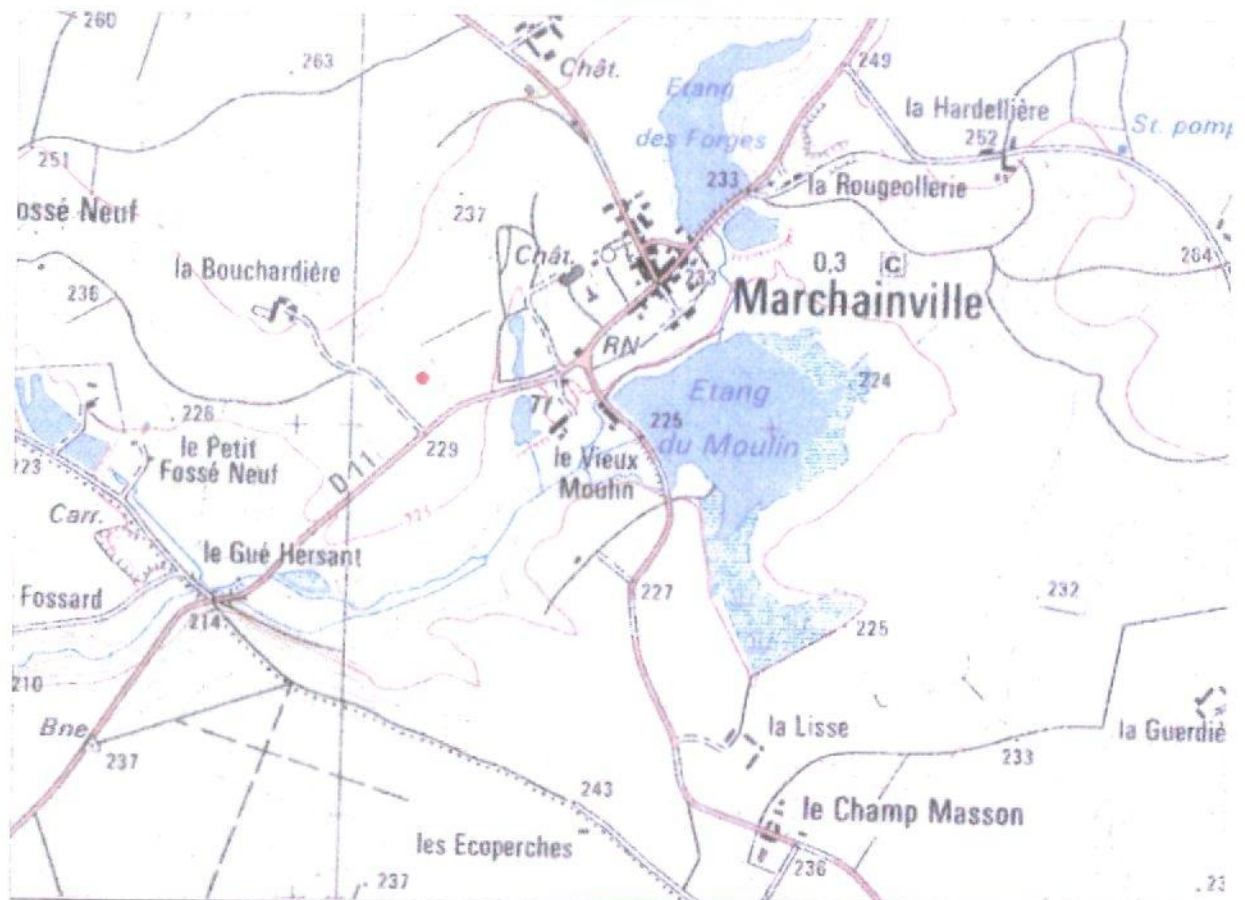
Carte n°12 : localisation des contacts à l'échelle du PNR



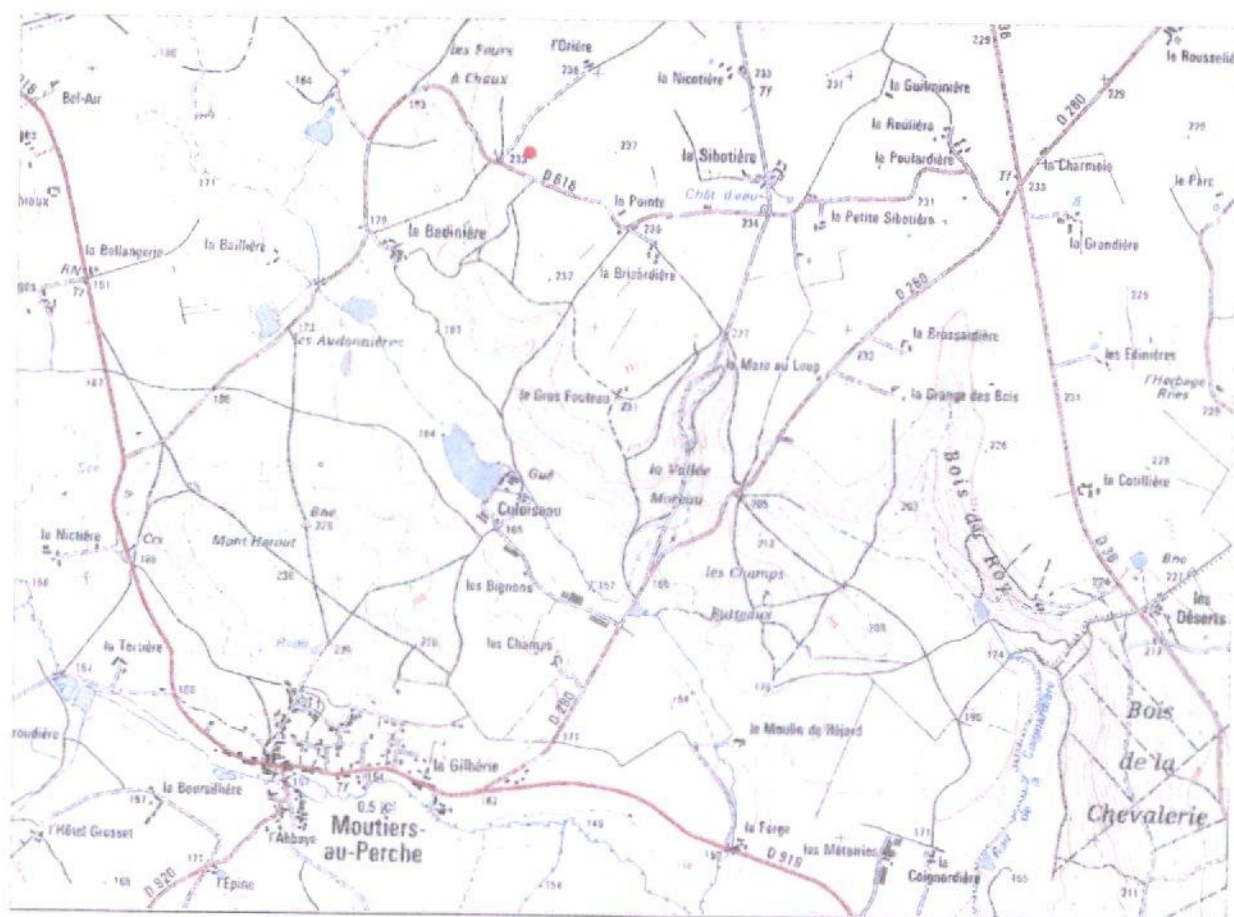
Carte n°13 : localisation des contacts dans le secteur de La Lande sur Eure



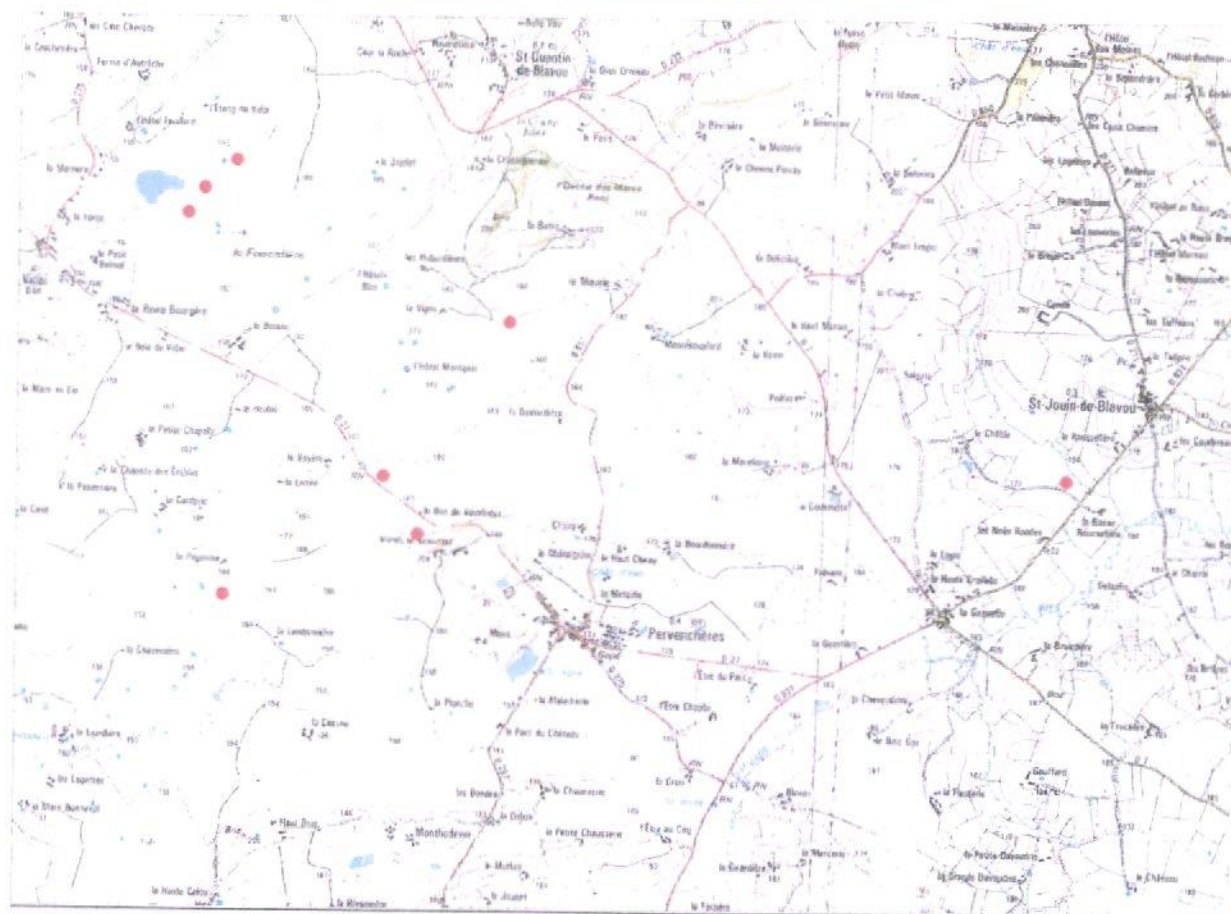
Carte n°14 : localisation des contacts au Theil sur Huisne



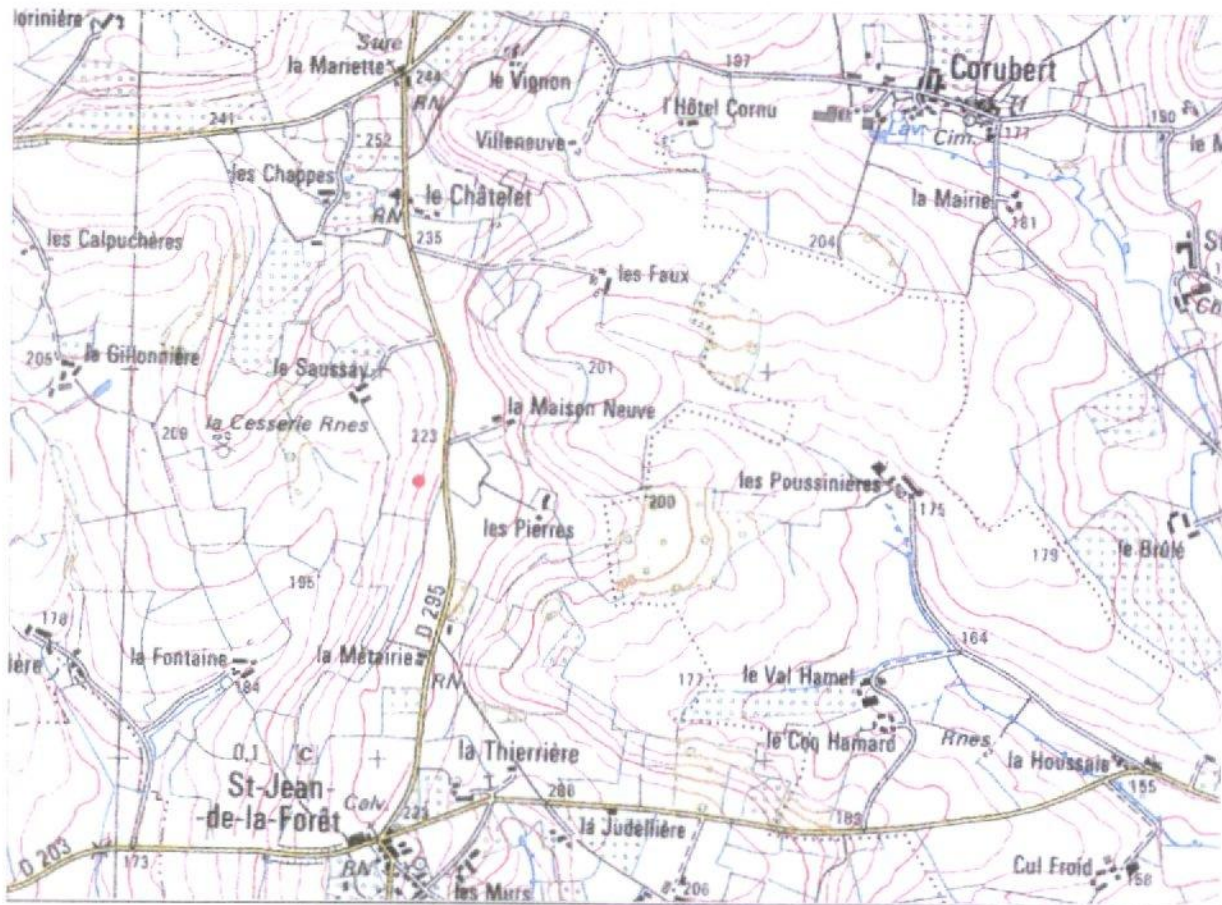
Carte n°15 : localisation des contacts à Marchainville



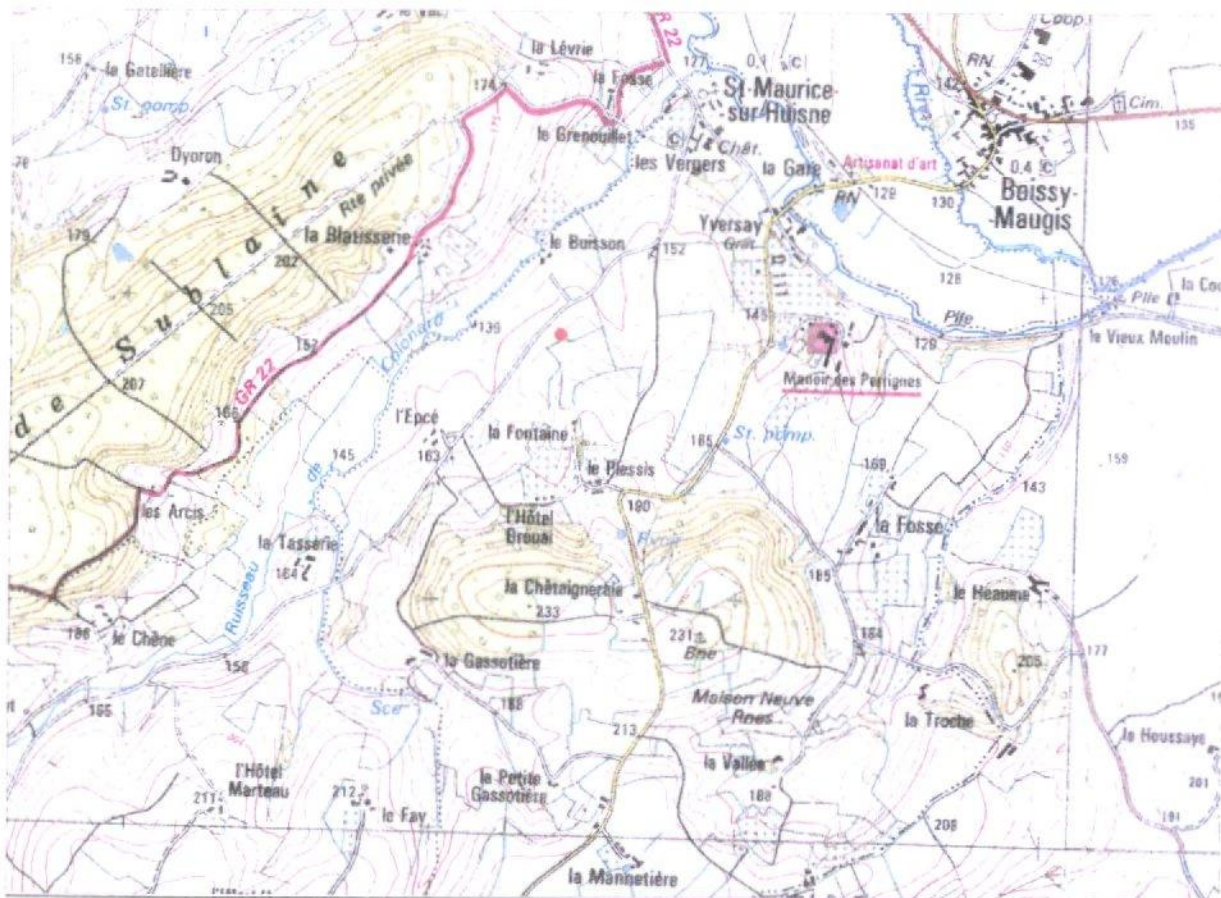
Carte n°16 : localisation des contacts à Moutiers au Perche



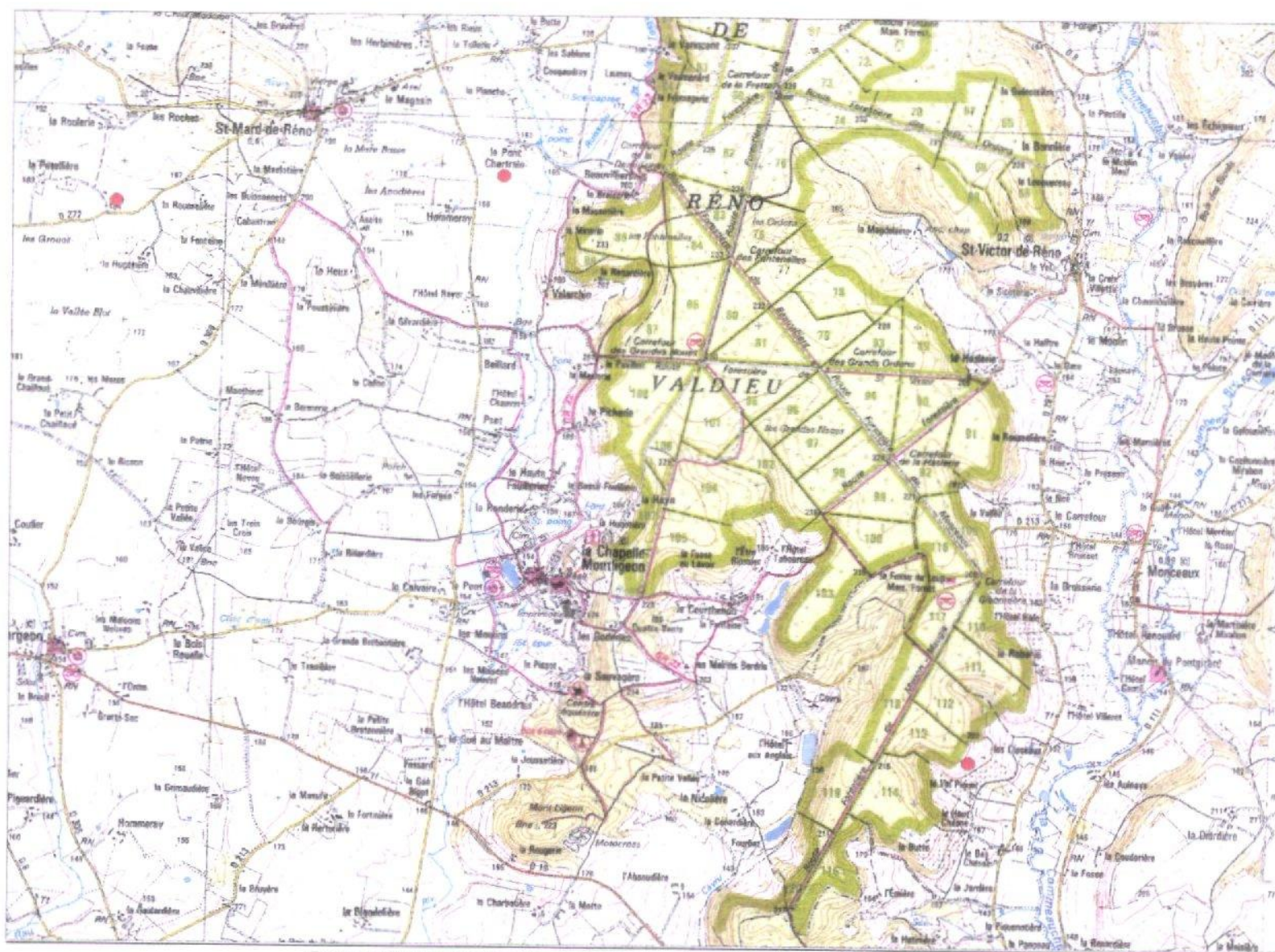
Carte n°16 : localisation des contacts dans le secteur de Pervenchères



Carte n°17 : localisation des contacts à Saint Jean La Forêt



Carte n°18 : localisation des contacts à Saint Maurice sur Huisne



Carte n°19 : localisation des contacts dans le secteur de Saint Victor de Reno

➤ Milieus exploités

Site de Marchainville :

Le secteur concerné est légèrement vallonné et constitué principalement de pâtures, de friches et de rares parcelles cultivées délimitées par quelques haies (haies basses : ronces, prunelliers, noisetiers et alignements de grands arbres). Le site de reproduction est une relique de verger en friche avec encore quelques vieux arbres. Plus largement, on note la présence de boisements à proximité du site.

Sites de La Lande-sur-Eure et Neuilly-sur-Eure :

Ce secteur est relativement plat. Il est constitué de larges parcelles pâturées délimitées par des haies basses et des alignements de grands arbres. Un ruisseau bordé de végétation arbustive traverse les parcelles où les 2 couples ont été contactés.

Site de Moutiers-au-Perche :

Il s'agit d'un secteur sur plateau surplombant un coteau boisé (essentiellement des chênes). Le site est composé de petites parcelles pâturées délimitées par des haies basses (ronces, prunellier, noisetier) et des alignements de grands arbres. On trouve un jeune verger à proximité immédiate.

Site de Saint-Maurice-sur-Huisne :

Ce site vallonné est situé sur un flanc de la vallée du Colonard. Il est constitué de larges prairies pâturées avec essentiellement des haies basses (ronces, noisetier, prunellier...) avec quelques arbres têtards, quelques alignements de grands arbres, notamment d'aulnes au bord du ruisseau.

Site de Saint-Victor-de-Réno :

Le site est un coteau pâturé, ouvert, bien exposé au soleil, probablement un ancien verger duquel il reste quelques vieux arbres. Il est traversé par une haie épaisse de ronces et d'arbustes. Ce coteau est situé sur le flanc de la vallée de la Commeauche. Il est surplombé par le massif forestier de Réno-Valdieu et surplombe lui même un fond de vallée relativement boisé avec des haies hautes et basses ainsi que quelques bosquets épars.

Site de Saint-Mard de Réno :

Le site se situe dans un paysage de bocage fortement dégradé en fond de vallée du ruisseau de la Tasse. Il est composé de larges parcelles cultivées et d'herbages pâturés avec de rares haies relictuelles. Le bord du ruisseau est un peu boisé. Le site *stricto sensu* est une prairie pâturée en fond de talweg débouchant sur une friche puis sur le ruisseau. Elle est entourée de haies relictuelles composées d'aubépine, prunelliers et ronce.

Site de Saint-Jouin de Blavou :

Il s'agit là d'une prairie pâturée en friche avec une haie fournie d'aubépine, prunellier ronces et noisetier. Elle se situe dans un secteur assez dégradé composé d'herbages pâturés et de parcelles cultivées avec très peu de haies. On note un alignement d'aulnes bordant un ruisseau qui longe la prairie.

Site de Pervenchères :

Un des sept sites est situé en pied de coteau ouvert et est composé de petites prairies pâturées avec un réseau dense de haies.

Trois autres sites se situent dans un paysage de bocage fortement dégradé avec peu de haies, de larges plaines cultivées, quelques jachères, quelques prairies pâturées entourées de haies

(aubépine, prunellier, noisetier, ronce, quelques grand arbres (chênes)) et quelques mégaphorbiaies proches de l'étang.

Les cinq autres sites sont constitués de prairies pâturées avec un réseau dense de haies (noisetier, frêne, ronces, aubépine, prunellier).

Site du Theil-sur-Huisne :

Le site est un coteau embroussaillé (surplombé par un boisement sur le haut de la colline) avec quelques secteurs ouverts en voie de recolonisation arbustive. On note la présence de haies épaisses et de gros fourrés composés de prunellier, de ronces et de noisetier pour l'essentiel et de diverses essences d'arbres (bouleau, frêne...). Un étang et un vieux verger sont présents à proximité ainsi que quelques bosquets boisés. Les alentours sont composés d'herbages pâturés et de cultures entourées par des haies fournies.

Site de Saint-Jean-de-la-Forêt :

Le site se place dans un paysage de bocage fortement dégradé et est constitué de larges plaines cultivées, et de rares prairies pâturées et quelques haies.

➤ Analyse des résultats

Approche quantitative

Les résultats des prospections réalisées en 2006 nous permettent d'avancer une estimation minimale de la population percheronne de pie-grièche écorcheur à **dix-neuf couples nicheurs**, tous situés dans le département de l'Orne.

Par rapport aux résultats de 1999, nous assistons à un accroissement très marqué de la population percheronne qui passe de deux couples à dix-neuf, soit une multiplication par près de dix du nombre de nicheurs connus.

Nous ne disposons pas d'informations actualisées à l'échelle régionale, mais ces résultats sont très encourageants et font du territoire du PNR du Perche un bastion jusqu'alors inconnu pour l'espèce. Cependant, il nous faut nuancer ces bon résultats qui peuvent résulter d'une augmentation de la pression de prospection.

Approche géographique

Des deux communes de 1999, seule la commune de Pervenchères a de nouveau accueilli des oiseaux reproducteurs en 2006.

Nous remarquons que les contacts avec les oiseaux ont tous été réalisés dans des milieux assez différents les uns des autres : coteaux secs, prairies pâturées plus ou moins humides, vieux vergers, milieux cultivés... Il ne semble pas que les oiseaux privilégient l'un ou l'autre de ces milieux.

Cependant, si l'on regarde la composition plus précise de chacun de ces milieux, on remarque tout de même certaines similitudes.

Ainsi, on retrouve systématiquement certains éléments, et en particulier :

- La **présence de haies relativement denses et basses** - en général bien conservées mais pas exclusivement puisque certains sites ne comportent que des haies relictuelles ;
- La présence dans ces haies **d'aubépine, de prunelliers et de ronces** ;
- La présence de **clôture en fils barbelés** ;
- La présence de **milieux assez ouverts** ;
- La présence d'au moins quelques **prairies pâturées**.

On retrouve là tous les éléments décrits par CHABOT (*op. cit.*) pour les milieux exploités par les pies-grièches du département de la Manche en 1996.

Il reste donc difficile d'apporter une explication à cet accroissement en terme d'évolution de milieux car nous ne disposons pas de données paysagères suffisantes. De plus, il faut noter que les milieux où l'on retrouve tous les éléments cités ci-dessus ne sont pas très rares.

Cependant, il reste possible d'envisager que cette augmentation résulte non pas d'un accroissement réel du nombre de couples nicheurs, mais plutôt d'une meilleure prospection. En effet, l'enquête de 1999 n'avait pas été systématique sur tout le territoire régional, mais avait été réalisée à partir des noyaux de population connus. Le territoire du PNR du Perche n'avait alors peut être pas été prospecté aussi systématiquement qu'en 2006.

Il reste toutefois très plausible qu'il y ait eu une réelle augmentation du nombre de nicheurs.

e/ Le traquet tarier (tarier des prés)

➤ Statut de l'espèce

En Europe, les effectifs estimés entre 2,5 et 4 millions de couples sont jugés stables dans ses bastions principaux (HAGEMEIJER & BLAIR, *op.cit.*). Le déclin sensible dans tous les pays de l'ouest et du centre toucherait environ 20% de la population totale (TUCKER & HEATH, *op.cit.*).

En France, la répartition de l'espèce semble en légère augmentation, mais il n'en est pas de même pour ses effectifs. Plusieurs auteurs s'accordent pour constater son déclin. L'évaluation des effectifs nationaux donnés par YEATMAN en 1976 sont situés entre 10000 et 100000 couples restent très imprécis et n'ont pas été réévalués depuis (BOULESTEIX in ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, *op.cit.*).

En Normandie, nous ne disposons pas d'estimation de la population de tarier des prés. L'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie (GONM, *op. cit.*) montre tout de même qu'à la fin des années quatre-vingt, quarante-sept cartes au 1/25000^{ème} étaient indicées « nicheur probable ou certain ».

Dans l'Orne, aucune estimation des populations n'est disponible. Cependant, dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie (GONM, *op. cit.*), deux cartes au 1/25000^{ème} correspondant au territoire du PNR du Perche une présentait un indice de reproduction certaine et une autre présentait un indice probable.

Dans l'Eure-et-Loir, aucun couple nicheur n'est historiquement connu.

➤ Statut de protection

Le traquet tarier (tarier des prés) est inscrit à la liste orange des nicheurs de France ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

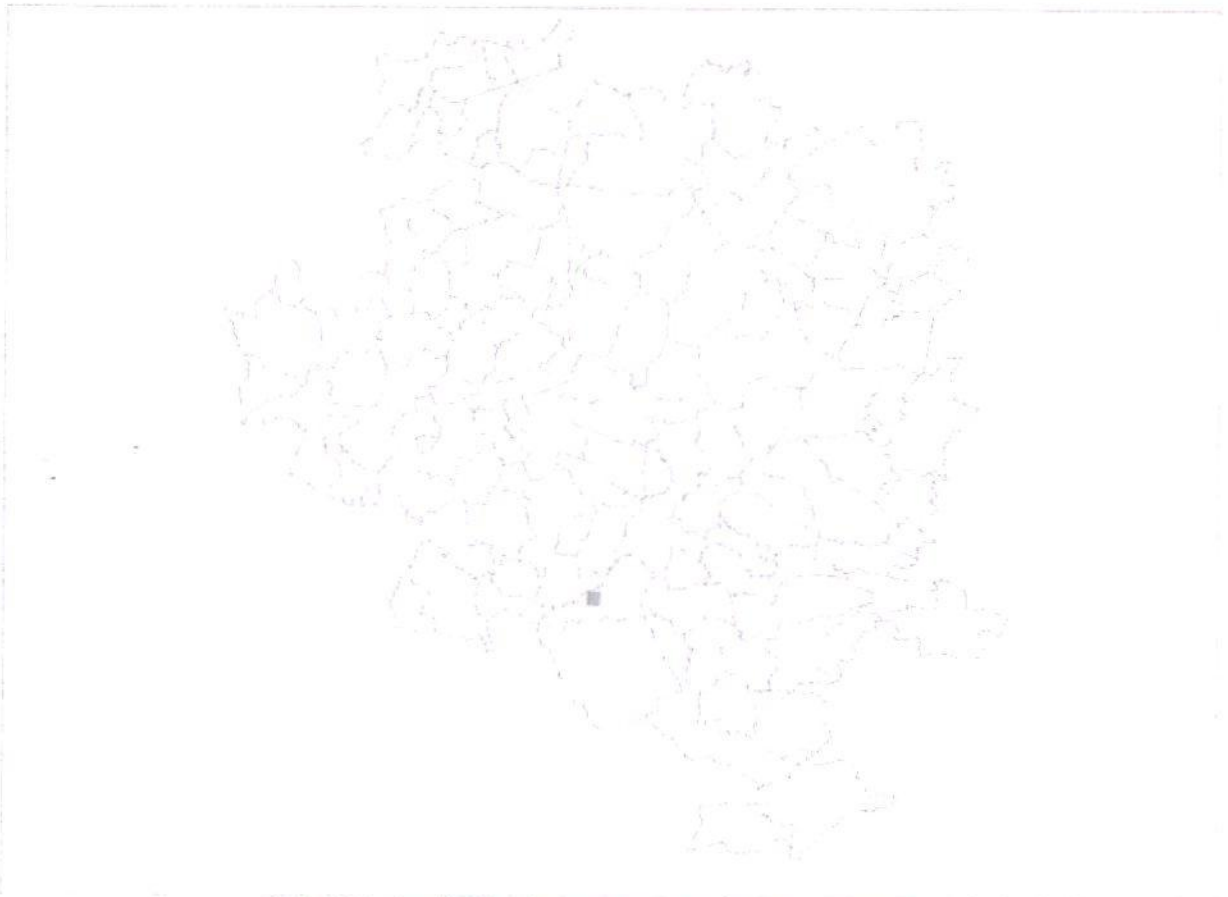
➤ Exigences écologiques

Insectivore, le traquet tarier affectionne les milieux relativement humides et les prairies de fauche bien fournies où il se reproduit. Il exploite également des prairies naturelles pâturées riches en espèces végétales et en insectes. Toutefois la mixité des milieux semble lui convenir. La femelle pond ses 5 à 7 œufs au mois de mai. L'incubation dure 14 jours et les jeunes restent au nid entre 11 et 14 jours.

➤ Les données anciennes : analyse à partir du fichier BSS du GONm

Nous disposons de 157 données sur l'ensemble de département de l'Orne de 1972 à aujourd'hui.

Six d'entre elles seulement ont été réalisées sur le territoire du Parc naturel régional du Perche. Quatre concernent la seule commune de Mâle en 1988. Il s'agit de la seule donnée de nidification certaine de traquet tarier dans le PNR. Les deux autres données concernent les communes de Feings et la Madeleine-Bouvet, mais il ne s'agit que d'oiseaux en migration.



Carte n°20 : localisation des contacts anciens à l'échelle du PNR

➤ Effectif et localisation des contacts 2006

La seule information concernant le traquet tarier sur le territoire du PNR nous a été fournie par Jean-Luc Aureau qui signale un grand nombre (sans autre précision) de traquet tarier dans les prairies de Ceton à la fin du mois de septembre 2006. Au regard de la date d'observation, il est indéniable qu'il s'agisse d'oiseaux migrants.

➤ Analyse des résultats

Approche quantitative

Le traquet tarier n'est donc pas connu comme se reproduisant régulièrement dans le Perche. En l'absence d'observation en période nuptiale, notre conclusion sera qu'à notre connaissance **aucun traquet tarier (tarier des prés)** ne s'est reproduit dans le PNR en 2006.

3/ Autres espèces patrimoniales contactées

Outre les espèces présentées ci-dessus qui ont fait l'objet d'une recherche systématique et approfondie, les prospections réalisées sur le territoire du PNR du Perche en 2006 ont également permis de contacter quelques autres espèces patrimoniales qui sont présentées ci-après. Leur statut percheron ne sera toutefois pas détaillé avec précision compte tenu qu'il ne s'agit que d'informations ponctuelles. Il ne nous est donc pas possible de proposer une quelconque tendance dynamique des populations.

a/ La cigogne noire

Elle est inscrite à l'annexe I de la Directive européenne « oiseaux » n°79/409/CEE, ainsi qu'à la liste rouge des nicheurs de France.

Un oiseau a été observé par Jean-Luc Aureau le 18/08 à Ceton, c'est-à-dire à une date qui correspond à la période de migration de l'espèce.

b/ le fuligule milouin

Il est inscrit à la liste orange des nicheurs de France ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

Un couple nicheur a été observé au printemps 2006 sur l'étang de Rumien à Marchainville.

c/ Le fuligule morillon

Il est inscrit à la liste rouge des nicheurs de France ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

Au moins deux couples nicheurs ont été observés au printemps 2006 sur l'étang de Rumien à Marchainville.

d/ Le busard Saint-Martin

Il est inscrit à l'annexe I de la Directive européenne « oiseaux » n°79/409/CEE, ainsi qu'à la liste orange des nicheurs de Normandie.

Trois données mentionnent ce busard sur les communes de Charbonnières, Bretoncelles et Coulonges-les-Sablons à la fin du mois de mai et au début du mois de juin. Les dates permettent d'envisager une reproduction. Cependant, les oiseaux n'ayant été contacté qu'une seule fois chacun, il ne nous est pas possible de le prouver.

e/ Le torcol fourmilier

Il est inscrit à la liste orange des nicheurs de France ainsi qu'à la liste rouge des nicheurs normands.

Un oiseau a été observé par JEAN-LUC AUREAU le 19/09 à Ceton, c'est à dire à une date qui correspond à la période de migration de l'espèce.

f/ L'alouette lulu

Elle est inscrite à l'annexe I de la Directive européenne « oiseaux » n°79/409/CEE, ainsi qu'à la liste rouge des nicheurs de Normandie.

Deux chanteurs ont été contactés le 7 juin sur la commune de Moutiers-au-Perche.

V – Mesures conservatoires

Il s'agira de mettre en œuvre des mesures pour conserver les milieux en l'état :

Actions sur l'habitat :

- *Gestion adaptée des habitats typiques :*
 - Maintenir la structure bocagère de la région avec des parcelles délimitées par des haies ;
 - Maintenir des prairies naturelles pâturées à degré d'humidité important et avec une charge en bétail instantanée inférieure à 1 à 2 UGB/ha ;
 - Maintenir des prairies naturelles fauchées et privilégier des fauches tardives ;
 - Maintenir une gestion extensive de ces prairies (pas d'engrais ni de pesticides) ;
 - Maintenir des milieux ouverts à semi-ouverts, chauds et secs (coteaux secs notamment), avec une végétation rase et des bosquets et/ou haies âgées (avec perchoirs et cavités) ;
 - Maintenir les vergers traditionnels et les prairies à saules têtards ;
- *Gestion globale des campagnes par des mesures de gestion globale visant à limiter les effets de l'intensification agricole et à enrichir les campagnes en termes de biodiversité :*
 - Créer dans les zones agricoles des îlots non traités chimiquement ;
 - Conserver des connexions entre les différentes zones naturelles : talus, fossés, haies, bosquets, arbres isolés ;
 - Ne pas goudronner les chemins ruraux empierrés ou enherbés ;
 - Planter de nouvelles haies avec des essences locales adaptées et en particulier de l'aubépine et du prunellier sauf dans les secteurs à courlis et vanneau qui apprécient des bocages lâches avec des prairies assez grandes ;
 - Conserver des arbres creux et des arbres morts.

Suivis et études :

- Mettre en place des suivis annuels des populations sur des secteurs plus restreints afin de permettre un suivi plus fin ;
- Mettre en place des études pour permettre une meilleure connaissance des habitats exploités par les oiseaux.

VI – Conclusion

L'état des lieux de cinq espèces patrimoniales, réalisé en 2006 sur le territoire du Parc Naturel Régional du Perche, a donc permis de proposer une évaluation basse des populations nicheuses de ces espèces et ainsi d'affiner la connaissance que nous en avons. Compte tenu de l'importante surface à prospecter, il est toutefois possible que les populations n'aient pas été contactées dans leur globalité et que les effectifs soient en réalité plus importants.

Globalement, les populations des cinq espèces recherchées présentent toutes une dynamique régressive tant au niveau européen, français et normand qu'au niveau du département de l'Orne. Il était donc plus ou moins attendu que la même dynamique soit observée dans le PNR du Perche.

Ainsi, sans grande surprise, aucun nicheur de traquet tarier (tarier des prés) n'a été contacté. En effet, cette espèce est, à notre connaissance, un nicheur peu fréquent dans le Perche.

Aucun nicheur de huppe fasciée n'a été contacté, mais il nous est difficile de conclure à l'absence de l'espèce dans le Perche car des indices de reproduction auraient pu être notés en juin si des prospections avaient été réalisées.

Malgré le minimum de 3 couples nicheurs probables, le courlis cendré connaît, quant à lui, une baisse attendue de ses effectifs.

Depuis quelques années, le vanneau huppé était considéré comme ne nichant plus dans le Perche (MOREAU, comm. pers.). La découverte d'au moins 2 couples sur le territoire du PNR du Perche apparaît donc comme encourageante.

La meilleure surprise est sans aucun doute la population de pie-grièche écorcheur pour laquelle 21 couples ont été dénombrés. Ces résultats font du Perche un bastion, jusqu'alors inconnu, pour l'espèce.

Les mesures de gestion conservatoire proposées concernent :

- d'une part la gestion adaptée des habitats typiques du Perche convenant particulièrement à la nidification de ces espèces : le maintien du bocage, des vergers, des milieux ouverts et des prairies naturelles en y favorisant des pratiques agricoles extensives ;
- et d'autre part les mesures de gestion visant globalement à favoriser la biodiversité telles que la création d'îlots non traités chimiquement, le maintien d'arbres creux, le maintien de connexion entre les zones naturelles et la plantation de haies en favorisant des espèces locales.

Enfin, il conviendrait de réaliser un suivi annuel de ces espèces sur les secteurs restreints où ces espèces ont été contactées en 2006.

Bibliographie

- CHABOT, E., (1996) – La pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans la Manche : résultats de l'enquête 1995 – Le Cormoran, 9(3)43 - 205-212.
- COLLETTE, J. & DEBOUT, G., (1999) – L'enquête « habitats » en Normandie : une approche des oiseaux communs par milieu au cours du cycle annuel – Le Cormoran, 11(2)50 - 59-128.
- DUBOIS, P.J. & MAHEO, R., (1986) – Limicoles nicheurs de France – SRETIE/LPO/BIROE – 298p.
- DEUCEUNINCK, B. & MAHEO, R., (1998) – Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996 et évolution des populations sur 12 ans – Ornithos, 5 : 97-117
- DEBOUT, G. (2003) - Listes rouge et orange des oiseaux nicheurs en Normandie. GONm, 6 pages.
- DEBOUT, G. & LANG, B., (1985) – Les limicoles nicheurs continentaux – Le Cormoran, 5(4)28 – 271-276.
- DEBOUT, G., (2004) – Les oiseaux nicheurs des prairies humides – GONm/PNR des Marais du Cotentin et du Bessin – 49 P.
- DEBOUT, G., (2006) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Résultats 2006 : étude par la méthode des points d'écoute. Passereaux et espèces à large répartition – GONm/PNR des marais du Cotentin et du Bessin – 26 p.
- DEFLANDRE, M. (2000) – Enquête pies-grièches 1999 – Le Cormoran, 11(3)51 - 149-158.
- GONM (1989) – Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes - Le Cormoran, 7 : 247 p..
- HAGEMELER, W.J.M. & BLAIR, M.J., (1997) – The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance - T & AD Poyser, London – 903p.
- LECOCQ S., (2000) – Les limicoles nicheurs en Normandie : résultats de l'enquête 1995/1996 – Le Cormoran, 11(3)51 - 149-158.
- LEFRANC, N., (1999) – Les pies-grièches *Lanius sp.* En France : répartitions et statuts actuels, histoire récente, habitats – Ornithos, 6 : 58-82
- MOREL, F. & DE SMET, G., (2006) - Suivi des limicoles nicheurs sur la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine/76 : Printemps 2006 – GONm/Maison de l'Estuaire -
- ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D., (1999) – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Études Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des oiseaux – Paris – 560p.
- ROSE, P.M. & SCOTT, D.A., (1997) – Waterfowl Population estimates. Second Edition. Wetlands International Publication – 44 : 106 p.
- TRIPLET, P., DURAND, J. & BACQUET, S., (1997) – Reproduction du vanneau huppé *Vannellus vannellus* et pratiques agricoles. Caractéristiques des sites utilisés en plaine maritime picarde – Alauda, 65 : 121-130

- TUCKER, G.M., (1996) – Investigation on the conservation measures taken by member states for bird species of Annex II of the Council Directive 79/409.EEC which have an unfavourable conservation status – European Commission DG IX. Final report – 190 p.
- TUCKER, G.M. & HEATH, M.F., (1994) – Birds in Europe : Their Conservation Status – Birdlife Conservation Series N°3. Birdlife International, Cambridge – 600 p.
- YEATMAN, L. (1976) – Atlas des oiseaux nicheurs de France – SOF, Paris – 282 p.



Maison du Parc – Courboyer
61340 NOCE

Tél. : 02 33 25 70 10

Fax : 02.33.85.36.37

secretariat@parc-naturel-perche.fr

www.parc-naturel-perche.fr

Le syndicat mixte de gestion du Parc est composé des Conseils Régionaux de Basse-Normandie et du Centre, des Conseils Généraux de l'Orne et de l'Eure-et-Loir et des 118 communes du territoire du Parc. Il est soutenu par l'Etat et la Communauté européenne.



Direction Régionale de l'Environnement
CENTRE



Direction Régionale de l'Environnement
BASSE-NORMANDIE

